



SM le Roi reçoit à
Rabat plusieurs
ambassadeurs
étrangers

Page 2



Le peuple marocain
célèbre ce samedi le 19^{ème}
anniversaire de SAR la
Princesse Lalla Khadija

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10745

Samedi 28 Février/Dimanche 1^{er} Mars 2026

*Un nouveau rapport scientifique sur les tempêtes ayant frappé
le Maroc rappelle qu'il y a tant à faire pour éviter le pire*

C'est au niveau de l'urbanisme que le bât blesse



Page 4

En Toute Libé

Par Mohamed Benarbia

La Fédé des démentis



A ce que l'on sache, la Fédé, celle du foot en l'occurrence, dispose d'un chargé de communication, d'un porte-parole, et autres président, vice-présidents, secrétaire général... Sauf qu'avec toute cette tribu, l'info, quand info il y a, il faut la chercher ailleurs. Il faut être plutôt à l'écoute de médias étrangers, guetter les fuites ou les rumeurs.

La FRMF est cependant en droit de bomber le torse pour avoir damé le pion, en ce mois sacré, à nos sacrées chaînes TV, qui s'entêtent à nous servir une harira indigeste avec pour principal ingrédient un humour tout aussi insipide.

« La Fédé & Hoalid » (appréciez l'orthographe au passage) irait comme un gant à ce navet.

Regragui n'est plus entraîneur de l'équipe du Maroc. C'est là un secret de Polichinelle.

Mais pourquoi ne pas le déclarer haut et fort ? Il ne s'agit tout de même, pas d'un secret d'Etat. Fin d'une mission. Pas plus que cela. Réussie qui plus est. Et c'est tout à l'honneur de l'intéressé.

Mais la Fédé en question, elle en fait un mystère. Et toute cette gente fédérale au lieu de justifier son existence et son statut par un communiqué en bonne et due forme, clair, net et précis, elle se fait un plaisir trop malsain de se spécialiser dans les « démentis ».

Le premier qui date du 24 février nous dit texto que « la FRMF dément les informations concernant sa séparation avec l'entraîneur Mr. Hoalid Regragui ». Dont acte. Amen.

Tous des menteurs, ces journalistes d'ici et d'ailleurs qui sont allés jusqu'à confirmer des contacts poussés avec Xavi.

Et puis « re-silence » de notre respectable et inimitable Fédé. Pas pour longtemps. Elle reviendra vite à la charge non pas pour communiquer, mais pour « re-démentir ».

Mohamed Ouahbi pour succéder à Hoalid Regragui ? Que nenni ! s'époumone la Fédé dans un communiqué tout aussi laconique que le premier. Elle « dément les informations d'un nouvel entraîneur des Lions de l'Atlas ». En lisant entre les lignes, on a l'impression qu'elle aura fini par acter la séparation avec Regragui. C'est là un « auto-démenti ».

Le petit communiqué se veut tout de même rassurant vers la fin. La FRMF « informera l'opinion publique comme elle l'a toujours fait de toutes les nouveautés relatives à la sélection nationale en temps opportun ». Tu parles !

En attendant que ce temps opportun se fasse jour, faisons dans la divination et avec les supputations, surtout que ce « comme elle l'a toujours fait » est plutôt fait pour inquiéter. On a toujours en mémoire les démentis concernant le départ de Renard et de Halilozitch.

Cette même Fédé qui se dit prédisposée à communiquer, pourquoi ne l'a-t-elle toujours pas fait après cette dernière CAN plutôt réussie même si elle a fini en queue de poisson ?

SM le Roi reçoit à Rabat plusieurs ambassadeurs étrangers



Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a reçu, jeudi au Palais Royal de Rabat, plusieurs ambassadeurs étrangers, venus présenter au Souverain leurs lettres de créance en tant qu'ambassadeurs plénipotentiaires et extraordinaires de leurs pays dans le Royaume.

Il s'agit de :

- Monseigneur Alfred Xuereb, Ambassadeur du Vatican;
- M. Eliphaz Chinyonga, Ambassadeur de la République de Zambie;
- M. Lamine Ouattara, Ambassadeur de la République de Côte d'Ivoire;

- M. Branly Martial Oupolo, Ambassadeur de la République Gabonaise;
- Mme Jessica Muthoni Gakinya, Ambassadrice de la République du Kenya;
- Mme Berit Basse, Ambassadrice du Royaume de Danemark;
- M. Dirk-Jan Nieuwenhuis, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas;
- M. Arnaldo Tomás Ferrari, Ambassadrice de la République Argentine;
- Mme Charity Gbedawo, Ambassadrice de la République du Ghana;
- M. Valentin Zellweger, Ambassadeur de la Confédération Suisse;

- Mme Nardos Ayalew Belay, Ambassadeur de la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie;
- M. Marco Tulio Gustavo Chicas Sosa, Ambassadeur de la République du Guatemala;
- M. Damien Patrick Donovan, Ambassadeur d'Australie;
- M. Momodu Koroma, Ambassadeur de la République de Sierra Leone;
- M. Vincent Thom Nundwe, Ambassadeur de la République du Malawi;
- M. Sanjay Rana, Ambassadeur de la République de l'Inde;
- M. Gilles Heyvaert, Ambassadeur

du Royaume de Belgique;
- Mme Isbeth L. Queil Murcia, Ambassadeur de la République du Panama;
- M. Ahmed Nihad Abdel-Latif, Ambassadeur de la République Arabe d'Égypte;
- M. Joseph F. Johnson, Ambassadeur de la République du Libéria;
- M. Nakata Masahiro, Ambassadeur du Japon.
Cette audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. Nasser Bourita.

Mohamed Ameer : Véritable référence, le modèle religieux marocain prône un Islam de fraternité et de coexistence



Le modèle religieux marocain prône un Islam de fraternité et de coexistence en harmonie avec l'identité plurielle

de la société marocaine, devenant une "véritable référence marquée par l'équilibre, la modération et l'ouverture", a souligné, jeudi à Bruxelles, l'ambassadeur du Maroc au Royaume de Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer.

Cette singularité marocaine dans le champs religieux, basée sur un "Islam de juste milieu, modéré et à l'écoute de la société", s'est forgée au fil du temps grâce notamment à la diversité de la société marocaine, porteuse de valeurs de tolérance et d'acceptation de l'autre, a indiqué M. Ameer dans une allocution lors d'une cérémonie d'Iftar organisée par l'ambassade à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

Ce modèle religieux s'est perpétué grâce au rôle de l'institution d'Imarat Al Mounine, qui a "toujours été un facteur d'unité et de cohésion, garante de la liberté du culte et cultivant le dialogue interreligieux", a-t-il dit au cours de cet événement tenu en présence de plusieurs personnalités politiques, économiques et de la société civile marocaine et belge ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité à Bruxelles.

"Ce modèle marocain ne serait complet sans évoquer le rôle pivot de Sa Majesté le Roi, en sa qualité de Commandeur des Croyants. Ce titre ancestral ne se limite pas à la protection des seuls musulmans mais s'étend sur tous les Gens du Livre et place le Souverain comme le garant de la paix spirituelle et de la sécurité de tous les croyants, quelle que soit leur foi", a insisté M. Ameer.

Le diplomate a mis l'accent, à ce propos, sur la réforme audacieuse du champ religieux menée par SM le Roi Mohammed VI, qui a "renforcé la sécurité spirituelle des Marocains et permis au Maroc d'accompagner beaucoup de pays dans leur combat face à l'islamisme radical".

"Le Ramadan offre l'opportunité de rappeler, notamment aux nouvelles générations, que le Maroc, tout au long de son Histoire, a adopté un modèle religieux de modération, de paix et de juste milieu contre tous les excès et les extrémismes", a-t-il ajouté, rappelant que l'Islam marocain est un Islam

qui associe le texte au contexte et à la raison et qui met l'accent sur la dimension spirituelle, conduisant à une attitude d'humilité et de bienveillance loin de toute forme d'exclusion et de rigidité.

Par ailleurs, cette rencontre a été marquée par la présentation du nouveau président de l'Association belge "Les Amis du Maroc", Geoffroy Generet, qui remplace dans ce poste l'ancien sénateur Francis Delpérée.

A cet égard, M. Ameer a salué l'action et l'engagement de M. Delpérée, à la tête de l'association depuis sa création en 2019, en faveur de la promotion de la coopération bilatérale, du dialogue culturel et de l'amitié maroco-belge, souhaitant à M. Generet plein succès dans sa nouvelle mission.

Cet Iftar collectif, qui a mis en lumière la richesse des traditions culinaires et gastronomiques marocaines, s'est déroulé en présence d'un grand nombre de Marocains résidant en Belgique, notamment quelque 300 étudiants marocains dans les universités et écoles supérieures belges.

Le peuple marocain célèbre ce samedi le 19^{ème} anniversaire de SAR la Princesse Lalla Khadija

La Famille Royale et l'ensemble du peuple marocain célèbrent, ce samedi, le dix-neuvième anniversaire de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija, un heureux événement qui reflète la parfaite symbiose entre le Trône et les différentes composantes de la Nation et les sentiments de loyalisme et d'affection profonde que voue le peuple marocain à l'Illustre Famille Royale.

Cet anniversaire vient rappeler les moments de fête que les Marocains ont vécus en ce jour du 28 février 2007, à l'annonce, par le ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie, de la naissance de SAR la Princesse Lalla Khadija, dont la venue au monde a égayé la Maison Royale.

Les manifestations de joie et de liesse ont fusé de partout à l'annonce de la naissance de SAR la Princesse Lalla Khadija, deuxième enfant de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le préserve, après Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan.

Les Marocains ont exprimé, sous diverses formes, les marques de bonheur et de communion avec la Famille Royale en signant les Livres d'Or ouverts au siège de la Direction du Protocole Royal et de la Chancellerie, ainsi que dans les différentes wilayas, préfectures et provinces du Royaume. Les différentes villes du Maroc étaient aussi de la fête, en revêtant l'apparat des grands jours, les artères, les places et les bâtiments publics ayant été décorés de lampions et bardés de drapeaux et de banderoles colorées.

A ces réjouissances organisées dans les villes et les campagnes du pays se sont associés les membres de la communauté marocaine établie à l'étranger, ainsi qu'un grand nombre de personnalités politiques, diplomatiques, du monde des arts, des sports et des affaires, qui ont afflué aux ambassades et consulats du Royaume pour exprimer leurs félicitations au Souverain en cette heureuse occasion.

Des familles, dont la naissance de leur nouveau-né coïncidait avec celle de SAR la Princesse Lalla Khadija, ont été gratifiées de présents et de cadeaux Royaux qui leur ont été remis lors de réceptions organisées à cette occasion.

La célébration du dix-neuvième anniversaire de SAR la Princesse Lalla Khadija constitue notamment une occasion de revivre sur les premiers pas de Son Altesse Royale dans la vie publique.

Ainsi, en septembre 2011, c'est sous le regard bienveillant de SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, que s'est déroulée, à l'École Princièrre au Palais Royal à Rabat, l'ouverture de la première rentrée scolaire pour SAR la Princesse Lalla Khadija. Le Souverain avait assisté, à cette occasion, à une séance d'apprentissage du Saint Coran et aux premiers cours d'arabe et de français de Son Altesse Royale la Princesse et de ses camarades de classe.

Dès son plus jeune âge, SAR la Princesse Lalla Khadija a pris part, aux côtés de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à des ac-



tivités officielles perpétuant ainsi une longue tradition qui a pour objectif d'initier et de familiariser les jeunes Princes et Princesses de l'Illustre Famille Royale aux rôles et activités qu'ils seront appelés à assumer au sein d'une société qui demeure attachée à ses valeurs authentiques.

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija a ainsi été présente, en 2018, à la cérémonie de présentation, devant le Souverain, du bilan d'étape et du programme exécutif dans le domaine du soutien à la scolarité et de la mise en œuvre de la réforme de l'éducation et de la formation.

Il en est de même, en février 2019, avec la participation de SAR la Princesse Lalla Khadija, aux côtés de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de LL.AA.RR les Princesses Lalla Meryem, Lalla Asmaa, Lalla Hasnaa et Lalla Oum Keltoum, à la cérémonie d'accueil officiel de SM le Roi Don Felipe VI et de la Reine Dona Letizia, Souverains du Royaume d'Espagne, présidée par SM le Roi Mohammed VI. Il en était de même, le 30 mars 2019, lors de la visite au Maroc de Sa Sainteté le Pape François.

SAR la Princesse Lalla Khadija avait, en outre, présidé, en décembre de la même année, la cérémonie d'inauguration du vivarium du Jardin zoologique national de Rabat.

Le 28 octobre 2024, SAR la Princesse Lalla Khadija a été présente, aux côtés de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SAR la Princesse Lalla Meryem, à la cérémonie d'accueil officiel, présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, du Président de la République Française, S.E.M. Emmanuel Macron et de son épouse Mme Brigitte Macron, qui effectuaient une visite d'Etat dans le Royaume à l'invitation du Souverain.

Le même jour, SAR la Princesse Lalla Khadija a pris part à la cérémonie de signature de plusieurs accords entre le Royaume du Maroc et la République Française, présidée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, qui était également accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de SAR la Princesse Lalla Meryem, et le Président français, S.E.M. Emmanuel Macron, qui était accompagné de son épouse Madame Brigitte Macron.

Le lendemain, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, accompagné de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan, de SAR le Prince Moulay Rachid et de LL.AA.RR les Princesses Lalla Khadija, Lalla Meryem, Lalla Asmaa et Lalla Hasnaa, a offert un dîner officiel en l'honneur du Président de la République Française, S.E.M. Emmanuel Macron et de son épouse Mme Brigitte Macron.

Le 03 mars 2025, et Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et Son Altesse Royale la Princesse Lalla Khadija avaient procédé, à Rabat, au lancement de l'opération nationale "Ramadan 1446", initiée par la Fondation Mohammed V pour la solidarité à l'occasion du mois sacré de Ramadan.

L'anniversaire de SAR la Princesse Lalla Khadija est une occasion pour le peuple marocain de réaffirmer son indéfectible attachement au Glorieux Trône Alaouite et sa mobilisation constante derrière Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la réussite des grands chantiers lancés par le Souverain au service de Son peuple fidèle.

Un nouveau rapport scientifique sur les tempêtes ayant frappé le Maroc rappelle qu'il y a tant à faire pour éviter le pire

C'est au niveau de l'urbanisme que le bât blesse



Dans un rapport publié jeudi dernier, les climatologues du réseau international World Weather Attribution (WWA) livrent une analyse approfondie des tempêtes et épisodes de pluies extrêmes qui ont récemment frappé plusieurs pays méditerranéens dont le Maroc. Si le nombre de victimes est resté limité grâce à des systèmes d'alerte précoce plus efficaces, le rapport met en lumière une réalité plus complexe : l'intensification probable des précipitations extrêmes s'articule avec des vulnérabilités urbaines et sociales persistantes, notamment dans les zones côtières et les quartiers informels.

Entre signaux climatiques contrastés, rôle de la variabilité naturelle et insuffisances structurelles de l'aménagement du territoire, les chercheurs soulignent que l'enjeu dépasse la seule météorologie. La question centrale devient celle de la résilience institutionnelle et de la capacité des Etats à intégrer durablement le risque climatique dans leurs politiques publiques. Décryptage.

Les alertes précoces : preuve d'un apprentissage institutionnel

Selon ledit rapport, la diffusion rapide d'alertes dans les trois pays constitue un indicateur de maturité croissante des systèmes de gestion des risques. Elle traduit une meilleure capacité de prévision météorologique ; une coordination plus fluide entre services techniques et autorités politiques et une montée en compétence des dispositifs de protection civile.

Le faible nombre de victimes montre que l'anticipation réduit significativement le coût humain, même face à des événements intenses. Cependant, cette réussite doit être analysée avec nuance au niveau de l'efficacité de l'alerte qui dépend de l'accès différencié à l'information (zones rurales, quartiers précaires) ; de l'évacuation supposée des ressources matérielles et logistiques disponibles et de la prévention qui réduit la mortalité, mais pas nécessairement les pertes économiques. Ainsi, le succès humain ne doit pas masquer l'ampleur potentielle des dommages structurels.

La catastrophe comme révélateur des inégalités urbaines

L'analyse souligne un point central : l'impact d'une catastrophe dépend davantage de la vulnérabilité que de l'aléa lui-même. A ce propos le rapport explique que les zones touristiques construites en plaine inondable et les villes côtières sablonneuses illustrent une planification insuffisamment intégrée au risque hydrologique. L'artificialisation des sols limite l'absorption naturelle de l'eau, amplifiant les ruissellements.

Le cas du Maroc est édifiant. La présence de quartiers informels crée un effet multiplicateur du risque avec des matériaux de construction fragiles, des réseaux d'assainissement incomplets et des accès limités aux services publics.

On observe ici une interaction classique entre aléa climatique, exposition urbaine et précarité sociale, ce qui amplifie les dégâts. Les catastrophes deviennent ainsi des révélateurs d'inégalités territoriales préexistantes.

Fréquence et rareté : un phénomène à géométrie variable

La période de retour globale (40 ans au sud, 5 ans au nord) montre que l'événement n'est pas exceptionnel à grande échelle. En revanche, localement, les périodes de retour supérieures à 100 ans soulignent une concentration spatiale extrême. Cette divergence rappelle que le risque macro-régional peut être modéré et le risque micro-territorial peut être exceptionnel. Cela plaide pour des analyses fines à l'échelle communale et infra-urbaine, plutôt que des moyennes régionales.

Intensification observée : un signal robuste mais contrasté

L'augmentation de l'intensité de Rx1day (les précipitations maximales journalières) depuis 1950 (+36% au sud et +29% au nord), est significative. Elle suggère que les extrêmes pluviométriques deviennent plus intenses.

Cependant, les modèles climatiques ne reproduisent pas pleinement la tendance au sud. Deux hypothèses peuvent être envisagées soit les modèles sous-estiment les processus locaux (in-

teraction mer-atmosphère, convection) soit les séries d'observation comportent des incertitudes liées à la qualité des données historiques. Dans la région nord, l'écart entre observations et simulations est plus faible, avec une intensification combinée estimée à environ 11%, ce qui renforce la crédibilité du signal.

Rôle de la variabilité naturelle : L'oscillation nord-atlantique

La NAO (l'oscillation nord-atlantique) contribue à hauteur de 5 % d'intensité supplémentaire au sud et 2% au nord. Cela montre que la variabilité atmosphérique naturelle continue de jouer un rôle important. Le changement climatique n'agit pas isolément ; il interagit avec les oscillations naturelles, pouvant amplifier leurs effets.

La question analytique devient donc : le changement climatique augmente-t-il la probabilité que des configurations atmosphériques déjà connues produisent des effets plus extrêmes ?

Circulation atmosphérique de février 2026 : amplification plutôt que rupture

Le dipôle de pression observé correspond à des configurations historiques connues. Il n'y a pas apparition d'un nouveau mécanisme atmosphérique. En revanche, l'atmosphère était plus instable, l'humidité était plus élevée et les vents étaient plus intenses.

Cela correspond à un phénomène d'amplification énergétique : un système connu, mais alimenté par un environnement thermodynamique plus favorable aux extrêmes.

Intensification des extrêmes : tendance plausible mais dépendante des données

L'augmentation des épisodes dépassant un seuil critique, surtout au nord, constitue un signal important. Toutefois, les résultats varient selon les bases de données utilisées ; les seuils de définition influencent fortement les conclusions et les incertitudes sont plus marquées au sud.

Cela souligne la nécessité d'investir dans des réseaux d'observation homogènes et de haute résolution.

Gouvernance du risque : vers une approche systémique

Les pays ont progressé, mais plusieurs défis persistent. Le rapport observe une coordination verticale insuffisante, notamment entre niveau national et municipal ; l'intégration limitée dans l'urbanisme des projections climatiques et une capacité locale inégale puisque la formation technique et les ressources des collectivités varient fortement.

Prévention et relèvement : enjeux structurels

La réduction des risques futurs nécessite une mise à jour régulière des cartes d'exposition, une intégration systématique des risques dans les codes du bâtiment et une révision des investissements d'infrastructure en fonction des projections climatiques.

Le relèvement rapide est également stratégique (évaluation précise des dommages structurels, réhabilitation des réseaux d'eau et d'assainissement et prévention des risques sanitaires (vaccination, gestion des déchets)).

Une mauvaise gestion post-catastrophe peut transformer un choc ponctuel en crise socio-économique prolongée.

En somme, le rapport révèle une double dynamique. D'une part, une amélioration notable des capacités d'anticipation et de réaction. Et de l'autre, des vulnérabilités territoriales et sociales persistantes, particulièrement dans les zones informelles.

Le signal climatique pointe vers une intensification probable des extrêmes, mais avec un niveau d'incertitude variable selon les régions. La question centrale n'est plus seulement météorologique. Elle est structurelle, à savoir comment réduire l'exposition dans un contexte d'urbanisation rapide ? Comment intégrer l'incertitude climatique dans la planification ? Et comment transformer la gestion de crise en stratégie permanente de résilience ?

La résilience future dépendra moins de la fréquence exacte des tempêtes que de la capacité institutionnelle à réduire la vulnérabilité systémique.

Hassan Bentaleb

Unir la gauche

Une responsabilité historique et une clarification nécessaire

D'aucuns ne peuvent rester indifférents à ce à quoi nous assistons ces dernières années. Une droite menée par un fervent défenseur du libéralisme, en l'occurrence le RNI, qui se trouve contrainte de s'inventer un discours social. Une droite qui ne renonce pas d'ailleurs à ce qu'a été jusqu'à présent son ADN; une «loi économique» façonnée par les promoteurs du libre-échange (Banque mondiale, Fonds monétaire international), mais qui ne trouve aucune gêne à vendre le concept de l'Etat social, avec tout ce que celui-ci implique en termes de justice sociale, de fin de favoritisme aux plus riches.

Il va sans dire que jusqu'à présent, les politiques prônées par le gouvernement Akhannouch demeurent aux antipodes de ce qu'impliquerait le concept de l'Etat social.

Mais qu'importe. Cette tentative de récupération d'un concept longtemps lié aux partis qui se réclament de gauche doit les interpeller. D'abord en essayant de remettre dans le débat public le clivage gauche-droite. Ensuite, en tirant tous les enseignements nécessaires de la dernière victoire des partis de droite, qui, malgré leurs divergences, n'ont pas lésiné sur les moyens pour mettre à mal tous les autres partis. L'affrontement gauche-droite, qui était passé au second plan en tant que grille de lecture de l'actualité politique, doit s'affirmer avec force. C'est en quelque sorte une manière de dire que l'on refuse la loi du plus fort. Et c'est aussi une façon de dire que l'on doit rechercher des so-



L'histoire politique nationale montre que les grandes avancées démocratiques ont été portées par des dynamiques collectives

lutions collectives aux problèmes de société plutôt que des solutions individuelles.

Cela revient à répondre à la question ; c'est quoi la gauche ?

La réponse à cette question permettrait de ne plus voir la gauche comme un ensemble d'îlots si distants qu'on peine à y voir une force politique cohérente. Elle permettrait aussi de donner consistance aux repères de la question sociale et de la répartition des richesses qui permettraient au citoyen politisé ou non, de comprendre les débats qui animaient le camp progressiste, et d'enlever ainsi l'impression de confusion et d'abandon des fondamentaux qui semble prévaloir au sein même des militants des partis de gauche.

La gauche n'est pas morte. N'en déplaise à ceux qui le souhaitent. Elle a néanmoins besoin de se redéfinir, en tenant compte du fait que les espaces où se forment les idées et la légimité militante ont substantiellement changé. Elle a besoin également de se donner plus de visibilité. Or, celle-ci dépend, du moins en partie, de sa capacité à se présenter comme une force unie.

D'où la question qui concerne la capacité de la gauche marocaine à se hisser à la hauteur du moment politique. L'enjeu dépasse de loin les calculs électoraux. Il touche à la capacité même du champ progressiste à proposer une alternative crédible dans un contexte de crispations sociales, de concentration des richesses et de fragilisation du débat démocratique.

L'histoire politique nationale montre que les grandes avancées démocratiques ont été portées par des dynamiques collectives. Le combat

pour l'Etat de droit, l'élargissement des libertés publiques, les réformes constitutionnelles successives ou encore les acquis en matière de droits sociaux ont été consolidés lorsque les forces progressistes ont su conjuguer leurs efforts. A chaque étape décisive, l'unité a renforcé la légitimité et la capacité d'influence de la gauche ; la division, au contraire, a dilué son rôle.

Aujourd'hui, les indicateurs socio-économiques interpellent. Le chômage des jeunes demeure élevé, les disparités régionales persistent, la classe moyenne subit une pression croissante et le débat public semble parfois réduit à des confrontations secondaires. Dans ce contexte, l'émiettement des forces progressistes donne l'image d'un champ politique incapable de structurer une réponse globale aux attentes sociales.

Mais l'unité ne suffit pas. Encore faut-il ne pas se tromper dans la définition de l'adversaire politique. L'erreur stratégique la plus coûteuse serait de transformer les divergences internes en lignes de fracture irréconciliables, ou de concentrer l'énergie militante sur des rivalités périphériques. Lorsque les forces progressistes s'épuisent dans des conflits latéraux, elles détournent l'attention des véritables enjeux : l'évaluation des politiques publiques, la question de la justice fiscale, la qualité des services publics, la régulation des rapports entre pouvoir économique et pouvoir politique.

La clarification est donc indispensable. L'adversaire politique ne se situe pas dans le camp des partenaires

potentiels du progrès démocratique, mais dans les logiques qui affaiblissent l'Etat social, creusent les inégalités et réduisent le débat public à un affrontement d'images plutôt qu'à une confrontation de projets. Se tromper d'ennemi, c'est priver les citoyens d'un débat de fond et retarder l'émergence d'une alternative structurée.

Unir la gauche ne signifie cependant pas gommer les différences idéologiques, ni effacer les identités partisans. Il s'agit de bâtir un socle programmatique commun autour de priorités clairement identifiées : consolidation de l'Etat social, égalité territoriale, défense des libertés, renforcement des institutions et moralisation de la vie publique. Cette convergence suppose maturité politique, sens des responsabilités et capacité à hiérarchiser les priorités.

La véritable question n'est pas celle des alliances arithmétiques, mais celle du sens politique. Une union réduite à un arrangement électoral serait fragile et éphémère. En revanche, une convergence fondée sur un projet partagé peut redonner confiance aux citoyens et restaurer la crédibilité du discours progressiste.

A l'horizon des législatives, le moment est venu de dépasser les réflexes défensifs et les logiques de cloisonnement. La société marocaine attend des réponses concrètes, une vision d'avenir et un discours capable d'articuler justice sociale et modernité institutionnelle. La gauche dispose d'un héritage, d'une expérience et d'un capital militant qui peuvent constituer les fondations d'un renouveau, à condition de faire le choix du rassemblement et de la clarté stratégique.

L'histoire jugera la capacité des forces progressistes à saisir cette opportunité. Le moment appelle au courage politique, à la lucidité stratégique et à l'esprit de responsabilité. L'unité n'est pas une option confortable ; elle est désormais une nécessité. L'USFP est convaincu de cette démarche.

Par Mohamed Assouali

*Membre du Bureau politique
Secrétaire provincial de l'Union
Socialiste des Forces Populaires-Tétouan*



Unir la gauche ne signifie cependant pas gommer les différences idéologiques, ni effacer les identités partisans. Il s'agit de bâtir un socle programmatique commun autour de priorités clairement identifiées



La gauche dispose d'un héritage, d'une expérience et d'un capital militant qui peuvent constituer les fondations d'un renouveau, à condition de faire le choix du rassemblement et de la clarté stratégique

Hassan Tariq : L'ère numérique offre de précieuses opportunités pour consacrer les droits au service public



L'ère numérique offre des opportunités précieuses pour la consécration des droits au service public en favorisant la transparence, l'intégrité des procédures et la facilité d'accès à l'information, a indiqué jeudi à Rabat le Médiateur du Royaume, Hassan Tariq.

Lors d'une rencontre organisée par l'Institution du Médiateur du Royaume, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté, sur le thème "Les droits au service public à l'ère du numérique", M. Tariq a affirmé que l'ère du digital permet également de simplifier les procé-

dures administratives et de rapprocher les services grâce à un accès facile aux plateformes numériques, tout en réduisant les coûts et les délais et en favorisant une gestion respectueuse de l'environnement.

La mission constitutionnelle de l'Institution du Médiateur du Royaume, tant dans son volet relatif à la protection des droits que dans sa dimension liée au renforcement de la bonne gouvernance, exige une approche méthodique de la transformation numérique, fondée sur la défense des droits des usagers des services publics, a-t-il fait observer.

Malgré son importance, la numérisation ne constitue pas nécessairement un remède

automatique aux dysfonctionnements territoriaux, économiques et éducatifs, a-t-il estimé, appelant à prendre en considération ce qu'il a qualifié de "marges du monde numérique ou d'espaces de vulnérabilité digitale", englobant notamment les personnes âgées, non scolarisées ou encore celles en situation de handicap.

Relevant que l'ouverture de l'administration aux technologies modernes et à l'intelligence artificielle accentue le défi éthique auquel elle est confrontée, M. Tariq a affirmé que l'IA tend à promouvoir une expérience de service public dépourvue de dimension humaine et d'empathie. Si ce nouvel univers

peut signifier la fin de la corruption, de l'abus de pouvoir et du favoritisme, il peut aussi entraîner la disparition de la conscience professionnelle, de l'équité administrative et de l'éthique de responsabilité, a-t-il noté.

De son côté, la cheffe de l'Unité des études et des rapports à l'Institution du Médiateur du Royaume, Najoua Achergui, a indiqué que la transformation numérique constitue un levier essentiel pour moderniser l'administration et améliorer sa performance, mettant en avant les progrès notables réalisés ainsi que les étapes importantes franchies en matière de numérisation des services et d'amélioration de leur qualité.

D'après Mme Achergui, la question des droits au service public à l'ère numérique s'impose désormais comme un champ émergent, étroitement lié au cadre plus large des droits de l'Homme, en particulier dans sa dimension relative à l'administration numérique.

Pour sa part, la représentante de la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté, Chaimae Bourjij, a relevé que l'examen des droits au service public à l'aune de la transformation numérique renvoie directement au principe d'inclusion numérique et redéfinit la relation entre le citoyen et l'administration.

Elle a, en outre, insisté sur la nécessité de garantir l'égalité d'accès, la protection des libertés dans l'espace numérique ainsi que la préservation de la vie privée et des données à caractère personnel.

Cette rencontre, la première d'une série d'événements organisés à l'occasion du 25^e anniversaire de la création du Divan Al Madhalim, a été marquée par la participation d'experts et de chercheurs spécialisés en administration et en transformation digitale, dans le cadre de la célébration de 2026 en tant qu'"Année de la médiation administrative".

Maroc-Portugal

Signature à Lisbonne d'un mémorandum d'entente sur la protection des données à caractère personnel

La Commission nationale de contrôle de la protection des données à caractère personnel (CNDP) a conclu, mercredi à Lisbonne, un mémorandum d'entente avec la Commission nationale de protection des données du Portugal (CNPD), visant à renforcer le partenariat entre les deux institutions dans les domaines d'intérêt commun.

L'accord a été signé par Mme Paula Meira Lourenço, présidente de la CNPD, et M. Omar Seghrouchni, président de la CNDP.

Selon un communiqué de la CNDP, cet accord vise à consolider la coopération entre les deux autorités, notamment à travers l'échange d'informations et d'expertises, en particulier dans les domaines soulevant de nouveaux défis en matière de protection des données à caractère personnel, tels que l'intelligence artificielle, le traitement d'images et la violence numérique.

La coopération porte également sur des projets édu-

catifs et des programmes de formation, ainsi que sur le partage des meilleures pratiques en matière de contrôle et de mise en œuvre du cadre juridique.

Ce partenariat stratégique prévoit, en outre, l'organisation de réunions bilatérales annuelles afin de renforcer les échanges, partager les expériences et approfondir la réflexion autour de la protection des données à caractère personnel.

Il vise également à tirer parti des relations privilégiées qu'entretiennent les deux institutions avec les réseaux internationaux spécialisés, notamment le Réseau ibéro-américain de protection des données personnelles (RIPD) et le Réseau lusophone de protection des données personnelles (RLPD) pour la partie portugaise, ainsi que l'Association francophone des autorités de protection des données personnelles (AFAPDP) et le Réseau africain des autorités de protection des données personnelles (RAPDP) pour la partie marocaine.

Ramadan : 4.083 infractions enregistrées lors des opérations de contrôle des marchés

Le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, a indiqué, jeudi, que les commissions locales présidées par le ministère de l'Intérieur au niveau des préfectures et provinces ont mené, du 1^{er} Chaâbane au 6 Ramadan, 43.412 opérations de contrôle ayant permis de constater 4.038 infractions.

Répondant à une question lors d'un point de presse à l'issue de la réunion du Conseil de gouvernement, M. Baitas a précisé que 1.101 de ces infractions ont fait l'objet d'avertissements et 2.937 de procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes.

Les interventions de ces commissions durant cette période ont permis la saisie et la destruction de 273 tonnes de produits impropres à la consommation ou non

conformes aux normes réglementaires en vigueur, a-t-il ajouté.

Il a en outre souligné que l'ensemble des marchés est suffisamment approvisionné en produits de première nécessité largement consommés lors de ce mois béni, rappelant que la réunion hebdomadaire, à laquelle prennent part les différents départements concernés, vise à assurer un suivi prospectif continu de la situation des marchés nationaux durant le Ramadan, en particulier les volets liés à l'approvisionnement, aux prix et aux opérations de contrôle.

Une semaine après le début du mois béni, l'ensemble des données fournies par les différents départements confirme l'approvisionnement normal et dans des conditions habituelles des marchés nationaux, avec une disponibilité en quantités suffisantes des denrées nécessaires.

Protection des juvéniles de sardine

Fermeture de la zone sud (stock C) à la pêche jusqu'à la fin de juin



Le secrétariat d'Etat chargé de la pêche maritime a annoncé, jeudi, avoir décidé la fermeture de la zone sud (stock C) à la pêche jusqu'à la fin du mois de juin à tous les types de navires autorisés à pêcher les petits pélagiques et ce, afin

de protéger ladite zone où se concentrent des juvéniles de sardine (*Sardina pilchardus*) en dessous de 50 mètres de profondeur.

"Dans le cadre du suivi scientifique de l'INRH (Institut National de Recherche Halieutique), l'évaluation des stocks de petits pé-

lagiques dans la zone sud (stock C) a mis en évidence une dominance marquée de juvéniles de sardine (*Sardina pilchardus*) avec une forte proportion d'individus en dessous de la taille de première maturité sexuelle. Les résultats de cette évaluation ont été confirmés par

les navires opérant dans ces zones depuis l'ouverture de la campagne de pêche le 16 février 2026", indique le secrétariat d'Etat dans un communiqué.

Cette situation est le résultat des fluctuations des niveaux de biomasse sous l'effet des conditions hydro climatiques notamment la température, qui ont impacté les phases de ponte et de recrutement, explique la même source, faisant savoir que la campagne acoustique menée par l'INRH a permis d'identifier une zone occupée exclusivement par des juvéniles de sardine, dont la présence a été majoritairement observée à des profondeurs inférieures à 50 m de bathymétrie.

Compte tenu des risques élevés associés à une surexploitation intensive des juvéniles, notamment la réduction du potentiel de renouvellement du stock, le secrétariat d'Etat a décidé d'adopter des mesures de gestion urgentes strictes.

Ces mesures, qui ont été prises après concertation avec la profession concernée laquelle a été informée de la situation de l'état du stock et de la nécessité de prendre les mesures qui s'imposent pour protéger le stock de sardine et préserver les investissements, permettraient de limiter la pression de pêche, de favoriser la croissance et la survie des individus immatures, ainsi que de contribuer à la reconstitution de la biomasse du stock de la sardine au sud et à la durabilité de l'exploitation à moyen et long termes, conclut le communiqué.

AG du Forum de dialogue des magistrats africains

Le Forum de dialogue des juges africains a tenu, récemment, son assemblée générale (AG) annuelle sous la présidence de sa présidente, Jamila Sedqi, et en présence de ses membres.

Cette assemblée a été marquée par la présentation du rapport d'activités au titre de l'année 2025, axé principalement sur la conclusion de partenariats visant à élargir le champ de la coopération, l'échange d'expertises et la promotion des bonnes pratiques, outre la participation à des séminaires et conférences scientifiques nationaux et internationaux, indique un communiqué du Forum.

Le Forum a également organisé des rencontres de communication dans le cadre de son ouverture sur les associations de la société civile et les étudiants universitaires, particulièrement africains, ajoute la même source, notant que ces initiatives ont eu un impact positif sur la valorisation des efforts du Forum pour consolider une pratique judiciaire fondée sur la mise en œuvre des droits de l'Homme et l'approche scientifique, comme levier essentiel pour incarner l'efficacité judiciaire escomptée.

L'AG a, par ailleurs, examiné les mesures liées au renforcement de la communication du Forum, notamment le lancement de son site web officiel et la mise à jour de ses données, saluant l'hommage rendu au Forum par "The New Africa Magazine" en reconnaissance de ses efforts continus pour consacrer son rôle en tant qu'association

professionnelle s'intéressant aux questions judiciaires aux niveaux national et continental.

S'agissant des perspectives d'avenir, le Forum entend élargir ses partenariats avec les acteurs de la gouvernance judiciaire et de la justice sociale en Afrique et à l'international. Les programmes futurs porteront aussi sur la formation, la communication et le développement de la coordination entre les juges africains représentant le Forum dans divers pays du continent, afin de garantir une participation élargie et une mise en œuvre optimale de ces chantiers, précise le communiqué.

Tout en se félicitant du bilan de ses activités au cours des cinq dernières années, l'Assemblée générale a réaffirmé sa détermination ferme à renforcer sa présence africaine, conformément à l'orientation générale du Royaume du Maroc, basée sur la solidarité et la coopération durable et efficace avec les pays du continent, au service du développement commun et de la prospérité du citoyen africain.

Le Forum a également réitéré son engagement constant à assumer son rôle d'association professionnelle, en phase avec les efforts du Conseil Supérieur du Pouvoir Judiciaire (CSPJ) pour la mise en œuvre des chantiers de réforme et des programmes de modernisation et de qualité, visant à atteindre l'efficacité judiciaire au Maroc, conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Oum Er-Rbia

Une artère stratégique qui retrouve sa vitalité naturelle

Dans un tableau naturel suscitant l'optimisme et incarnant le sens de la renaissance, le grondement des eaux de l'Oued Oum Er-Rbia résonne de nouveau à Khénifra, annonçant le retour à la normale du débit de l'une des plus importantes artères hydriques du Royaume, à la faveur des importantes précipitations et chutes de neige enregistrées sur les reliefs du Moyen Atlas depuis le début de l'année.

Prenant sa source dans les trésfonds du Moyen Atlas, ce cours d'eau s'étire sur près de 500 kilomètres avant de se jeter dans l'océan Atlantique près d'Azemmour, s'élevant ainsi en deuxième plus long fleuve du pays et en véritable levier stratégique de la sécurité hydrique et du développement socioéconomique tout au long de son lit.

La ville de Khénifra entretient un rapport fusionnel et singulier avec cette ressource vitale, étant l'unique cité que l'Oum Er-Rbia traverse en plein cœur, illustrant une symbiose géographique parfaite entre l'espace et l'eau. Alimenté par des affluents majeurs tels que les oueds Srou et Chbouka, le fleuve poursuit son périple à travers les plateaux de Tadla et les plaines de la Chaouia et des Doukkala, irriguant l'un des bassins agricoles les plus prolifiques du Royaume.

Au-delà de sa dimension purement géographique, ce bassin hydraulique névralgique sous-tend tout un écosystème économique intégré. Son cours est jalonné de plusieurs grands barrages qui jouent un rôle prépondérant dans la production d'énergie hydroélectrique, l'approvisionnement en eau potable de plusieurs agglomérations et l'irrigation de vastes périmètres agricoles.

La récente embellie pluviométrique a d'ailleurs permis d'améliorer significativement le taux de remplissage de plusieurs de ces ouvrages, à leur tête le barrage Ahmed El Hansali, augurant d'une campagne agricole prometteuse, après des années de sécheresse et de stress

hydrique persistant.

Outre son poids économique indéniable, le fleuve recèle une riche biodiversité, offrant un écosystème foisonnant en ressources halieutiques et en espèces floristiques et fauniques. Cet atout érige les rives de l'oued en pôle d'attraction pour les férus d'écotourisme et de sports nautiques (kayak, pêche continentale), et en véritable bouffée d'oxygène pour la population locale.

Profondément ancré dans l'imaginaire collectif des habitants du Moyen Atlas, l'Oum Er-Rbia revêt également une dimension culturelle et spirituelle indéniable, jalonnée de mausolées et de sanctuaires bordant ses berges. Bien plus qu'un simple cours d'eau, il incarne l'identité locale, la résilience et la générosité de la nature.

Dans une déclaration à la MAP, le secrétaire général de la section de Khénifra de l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la Terre (AESVT), Mustapha Taoudi, a affirmé que l'Oum Er-Rbia s'érige en véritable artère vitale pour le Maroc. Il a mis en exergue son tracé stratégique depuis les cimes atlasiques jusqu'à l'Atlantique, ainsi que son rôle crucial dans la sécurité hydrique, énergétique et alimentaire.

La préservation de cette ressource naturelle exige la pérennisation des efforts de réhabilitation et de protection, a-t-il plaidé, appelant à une meilleure valorisation de ses atouts écotouristiques, encore sous-exploités, afin de catalyser la dynamique socio-économique et le développement durable le long de son bassin.

En somme, le retour en force des eaux dans le lit de l'Oum Er-Rbia dépasse le simple stade de l'embellie paysagère conjoncturelle. Il traduit une amélioration palpable de la situation hydrique et ravive les espoirs quant à la consolidation de la sécurité en eau et la relance des activités agro-économiques dans les régions traversées, dans un contexte mondial marqué par l'acuité des défis climatiques.

Economie

138.388 certificats négatifs délivrés en 2025

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) a délivré 138.388 certificats négatifs en 2025, en progression de 9% comparative-ment à une année auparavant.

La répartition régionale confirme la position de la région de Casablanca-Settat, qui concentre 37,2% du total des certificats délivrés, suivie par les régions de Rabat-Salé-Kénitra (14,6%), Marrakech-Safi (13,4%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11%), indique l'Office dans un communiqué.

Pour ce qui est de la création d'entreprises, le nombre global des entreprises, personnes morales et personnes physiques, créées au registre du commerce a atteint 109.644 unités en 2025, en hausse de 14,6% en glissement annuel, rapporte la MAP.

Les créations de personnes morales ont dépassé 78.000 entreprises (+15,9%). Les formes juridiques les plus répandues demeurent la société à responsabilité limitée à associé unique avec 64,7% des créations, et la société à responsabilité limitée (34,3%).

Sur le plan sectoriel, le commerce prédomine avec 35,7% des nouvelles entreprises, suivi de : bâtiment et travaux publics (BTP) et activités immobilières (19,6%), services divers (17,6%), transports (7,8%), industrie (7%), hôtels et restaurants (5,7%), secteur des technologies de l'information et de la communication (2,9%), activités financières (1,9%) et agriculture et pêche (1,8%).

En matière de répartition régionale des personnes morales, Casablanca-Settat arrive en tête avec 38,8% des créations, devançant Rabat-Salé-Kénitra (13,9%), Marrakech-Safi (12,6%) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11%).

S'agissant des entreprises individuelles, au nombre de 31.029 en 2025, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima vient en tête (21,5%), suivie de l'Oriental (11,7%), de Casablanca-Settat (11,1%), de Rabat-Salé-Kénitra (9,7%), de Fès-Meknès (8,7%), de Souss-Massa (8,7%), de Marrakech-Safi (7,8%) et de Laâyoune-Sakia



Fonds d'équipement communal

Les engagements de prêts grimpent de 31% en 2025

Les engagements de prêts du Fonds d'équipement communal (FEC) se sont élevés à environ 3,4 milliards de dirhams (MMDH) en 2025, en hausse de 31% comparative-ment à une année auparavant.

"Au terme de l'exercice 2025, l'activité de prêts a été positivement impactée par la dynamique soutenue des investissements territoriaux. Portés par ce contexte favorable, les engagements et les décaissements de prêts ont atteint, respectivement, près de 3,4 MMDH et de 2,7 MMDH, enregistrant des progressions significatives de

31% et 46% par rapport à l'exercice précédent", indique le FEC dans un communiqué.

Au-delà de ces performances, la Banque veille à ce que chaque engagement de financement soit porteur de valeur durable pour les territoires. Cet engagement se concrétise par l'ancrage des critères de risques environnementaux, sociaux et climatiques (ESC) dans sa politique globale de gestion des risques et ses processus décisionnels, garantissant une approche responsable et structurée de gestion des risques et des opportunités inhérents à ses activités de financement.

Les diligences conduites dans ce cadre visent à garantir la soutenabilité ESC des projets financés, tout en valorisant leur contribution aux objectifs de développement durable (ODD) à l'échelle des territoires, à travers l'amélioration des conditions de vie des populations locales et le renforcement de la résilience face aux défis du changement climatique, rapporte la MAP.

Conformément à la politique environnementale et sociale (E&S) de l'Institution, les résultats du rating E&S à

fin décembre 2025 confirment la maîtrise de ces risques. En effet, plus de 92% des projets engagés sont classés en "Catégories D ou C", correspondant à des projets à risques minimes et maîtrisables.

En outre, le FEC a poursuivi, en 2025, son engagement à proposer les meilleures conditions de financement à sa clientèle, à travers des efforts soutenus, notamment par la mise en œuvre d'une stratégie financière axée sur la mobilisation de ressources à des taux compétitifs, aussi bien sur le marché financier national qu'international.

Dans ce cadre, le fonds a clôturé avec succès, en décembre dernier, l'émission d'un emprunt obligataire de 2 MMDH, qui a été sursouscrite (x 1,48), traduisant l'intérêt et la confiance que le marché accorde à la signature du FEC.

Parallèlement, et en plus des ressources mobilisées sur le marché financier national, l'ouverture sur l'international constitue un élément essentiel de la stratégie financière du fonds, comme en témoigne l'approbation par le

Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD), en décembre 2025, d'un nouveau financement de 150 millions d'euros en faveur du FEC.

A ce titre, le FEC souligne que la part des financements auprès des bailleurs de fonds internationaux a représenté, à fin 2025, plus de 23% des ressources d'emprunt de la Banque, contre 18% à fin 2024 et 7% à fin 2020.

Dans ce contexte, la politique de tarification mise en œuvre par le FEC, visant à faire bénéficier sa clientèle des évolutions des conditions du marché, tout en veillant au respect de ses équilibres financiers, s'est traduite par un produit net bancaire (PNB) de 659 millions de dirhams (MDH) en 2025.

Fidèle à sa mission et à ses orientations stratégiques, le FEC confirme son positionnement en tant qu'acteur de référence au service du développement durable des territoires, en consolidant une offre de financement diversifiée et un accompagnement sur mesure, conçus pour favoriser la réussite des projets d'investissement des acteurs territoriaux.



Soutenir et pérenniser les liaisons aériennes directes Barcelone-Essaouira et Séville-Essaouira

Libé Ramadan



Coups de courant prolongés, transport limité, emplois menacés et prix à la hausse : la crise énergétique pèse sur le quotidien des habitants à Cuba, où l'état des réserves de carburant reste la grande inconnue.

- Transport limité -
Sur l'île de 9,6 millions d'ha-



Selon une étude du cabinet de consultant cubain Auge, 96,4% des petites et moyennes entreprises privées, soit plus de 8.900 entreprises, sont touchées de façon "sévère" à "catastrophique" par la pénurie de carburant

bitants, la vente de diesel est désormais suspendue et celle d'essence est drastiquement rationnée. Les propriétaires d'un véhicule ont accès à 20 litres d'essence via une application gérant la répartition aux particuliers, qui peut prendre des mois.

Alors que le transport public a été fortement réduit, les prix des courses des quelques taxis privés qui circulent encore à La Havane ont doublé, ainsi que ceux des triporteurs électriques qui servent de transport collectif.

"Les temps sont compliqués", confie à l'AFP Yixander Diaz, un maçon de 27 ans qui vit dans un quartier périphérique de La Havane et se déplace à vélo jusqu'au centre de la capitale pour travailler, transportant outils et matériaux sur sa bicyclette.

Ce chauffeur de taxi a dû "ranger la moto, la voiture et prendre le vélo" pour revenir à son ancien métier de maçon et "continuer à survivre" pour nourrir ces deux enfants.

- Emplois menacés -

Le gouvernement a assuré maintenir à 100% les salaires des employés d'Etat pendant au

moins un mois après l'annonce d'un paquet de mesures, dont le télétravail et la semaine de quatre jours, pour économiser de l'électricité et du carburant.

Mais le ralentissement de l'activité économique a d'ores et déjà un impact sur les entreprises privées, les travailleurs à leur compte et les petits emplois informels.

"A tout moment, je peux me retrouver sans travail et je ne sais pas comment je vais nourrir ma famille", se désole Alexander Callejas, 49 ans, qui travaille à son compte comme gardien de voiture devant un restaurant du quartier de la Vieille Havane, où les clients venant en voiture se font plus rares.

Selon une étude du cabinet de consultant cubain Auge, 96,4% des petites et moyennes entreprises privées, soit plus de 8.900 entreprises, sont touchées de façon "sévère" à "catastrophique" par la pénurie de carburant.

- Coupures d'électricité -

La production de brut à Cuba permet seulement d'assurer le fonctionnement des centrales

thermiques pour la génération d'électricité. Le manque de diesel paralyse les générateurs qui complètent la production.

Entre le 1er janvier et le 15 février, la disponibilité d'électricité a baissé de 20% dans le pays par rapport à 2025, année au cours de laquelle Cuba avait à peine satisfait la moitié de ses besoins, selon des chiffres officiels compilés et analysés par l'AFP.

Cette baisse est cependant mitigée par une hausse importante de la production d'énergie solaire depuis début 2026, par rapport à 2025 (+42,3%), selon les mêmes calculs.

A la tombée de la nuit, assis sur le pas de sa porte, dans le quartier du Centro, à La Havane, Eduardo, qui n'a pas souhaité donner son nom, attend avec résignation que l'électricité revienne "pour pouvoir cuisiner". "On nous la coupe tous les jours", se lamente-t-il.

- Hausse des prix -

La hausse du carburant et la pénurie de transports ont fait flamber les prix de produits comme l'huile dans les commerces privés, ainsi que de cer-

taines denrées agricoles, renchérissant encore davantage l'offre disponible déjà limitée, dans un pays qui importe 80% de sa nourriture.

Luis Amauri Morales, 52 ans, un vendeur ambulant de fruits et légumes, reconnaît que ces produits frais deviennent chaque jour plus chers. "La pénurie peut arriver" si la crise du carburant et la hausse du prix du pétrole se poursuivent, craint-il, alors qu'un litre de pétrole coûte 5 dollars au marché noir.

Dans le quartier du Centro, Yordan Gonzalez, 20 ans, employé d'un petit kiosque qui vend des fruits et légumes, ainsi que quelques denrées importées, ressent déjà les effets de cette pénurie. "Nous commençons à travailler à neuf heures du matin et à midi nous devons déjà fermer, parce qu'il n'y a pas de marchandise" et "il n'y a pas de carburant" pour en faire venir davantage.

Dans le port de Mariel, le port commercial de La Havane, les conteneurs s'accumulent face au manque de diesel pour distribuer les marchandises, selon une source du secteur à l'AFP.

Livre

- Avec quel sang-froid vous accueillez cette idée ! dit Pulchérie effrayée. Êtes-vous bien sûr que Lélia est vivante ? Celui qui vous l'a dit en était-il bien sûr lui-même ? Écoutez, vous ne savez pas les détails de sa fuite. On ne les a pas sus pendant longtemps, parce que, dans la maison de Lélia, tout est muet, grave et méfiant comme elle. Mais enfin, à force de l'attendre, ses serviteurs effrayés ont commencé à la chercher, à la demander, à confier enfin leurs inquiétudes, et à raconter ce qui s'était passé... Écoute et juge : La troisième nuit des fêtes du prince Bambucci, tu soupas chez moi... tu t'en souviens, et, pendant ce temps, elle parut au bal, plus belle, plus calme, plus parée que jamais, dit-on... Elle comptait te trouver là sans doute, et elle ne t'y trouva pas. Eh bien, cette nuit-là, Lélia ne rentra pas chez elle, et depuis cette nuit-là personne ne l'a revue.

- Quoi ! elle partit toute seule, et ainsi parée, à travers les champs ? dit Sténio ; votre récit n'est pas vraisemblable, ma chère dame. Il a bien dû se trouver dans le bal quelque cavalier assez galant pour la reconduire.

- Non, Sténio, non ! personne ne l'a reconduite, et elle n'a pas donné signe de vie depuis cette nuit-là. Ses serviteurs l'attendent, son palais est ouvert à toute heure, et sa camériste veille auprès du foyer. Ses chevaux frappent du pied dans ses écuries, et c'est le seul bruit qui interrompe le morne silence de cette maison consternée. Son majordome touche ses revenus et entasse l'or dans les caisses, sans que personne lui en demande, compte ou lui en dicte l'emploi. Les chiens hurlent, dit-on, dans les cours, comme s'ils voyaient errer des spectres. Et quand un étranger se présente à la porte pour visiter cette riche demeure, les gardiens épouvantés accourent à sa rencontre, et l'interrogent comme un messager de mort.

- Tout cela est fort romantique, dit Sténio ; vous possédez vraiment le style moderne, ma chère. Fi ! Pulchérie, est-ce que tu deviens bas-bleu ? À l'heure qu'il est, Lélia fait fureur dans quelque concert à Londres, ou bien elle joue nonchalamment de l'éventail dans quelque tertulia à Madrid ; mais je suis sûr qu'elle ne possède pas mieux que toi la grimace inspirée et le jargon byronien.

- Sais-tu où l'on a retrouvé ce bracelet ? dit Pulchérie en montrant à Sténio un cercle d'or ciselé qu'il avait longtemps vu au bras de Lélia.

- Dans l'estomac d'un poisson ? dit Sténio en poursuivant sa raillerie.

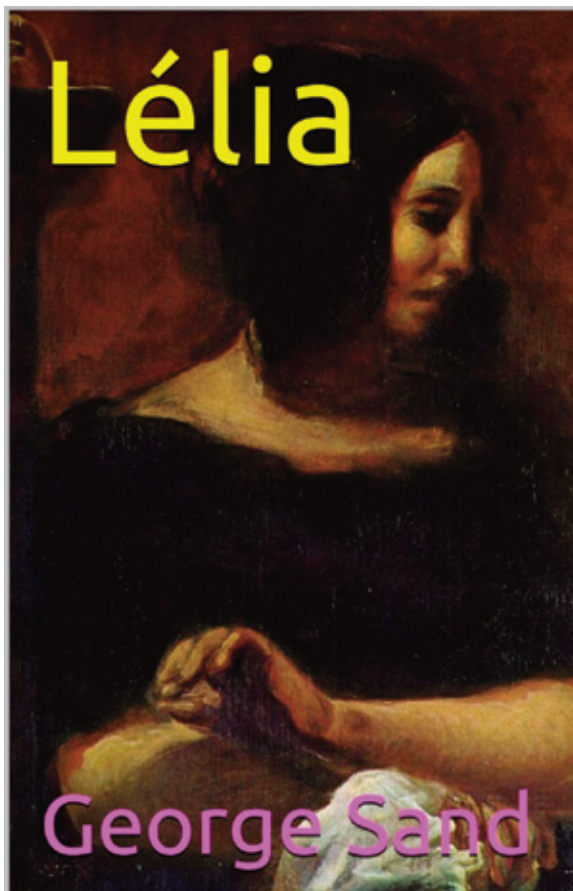
- À la Punta-di-Oro : un chasseur le rapporta le lendemain de la disparition de Lélia, et la camériste assure le lui avoir attaché elle-même au bras lorsqu'elle partait pour la dernière fête de la villa Bambucci.

Sténio jeta les yeux sur le bracelet ; il s'était brisé dans un mouvement impétueux de Lélia, la nuit qu'elle avait passé à discuter ardemment avec Trenmor sur une des cimes de la montagne. Cette fracture fit quelque impression sur Sténio. Lélia pouvait, dans une de ses courses capricieuses à travers le désert, avoir été assassinée. Ce bijou s'était échappé peut-être de la ceinture d'un bandit. Des conjectures sinistres s'emparèrent de l'esprit de Sténio, et, par une de ces réactions inattendues auxquelles sont sujettes les organisations troublées, il tomba dans une profonde tristesse, et passa machinalement à son bras l'anneau d'or rompu. Puis il se promena dans les jardins d'un air sombre, et revint au bout d'un quart d'heure réciter à Pulchérie le sonnet suivant qu'il venait de composer :

À UN BRACELET ROMPU.

« Restons unis, ne nous quittons pas, nous deux qui avons partagé le même sort ; toi, cercle d'or, qui fus l'emblème de l'éternité ; moi, cœur de poète, qui fus un reflet de l'infini.

« Nous avons subi le même sort, et tous deux nous demeurons brisés. Te voilà devenue l'emblème de la fidélité de la femme ; me



voici devenu un exemple du bonheur de l'homme.

« Nous n'étions tous deux que des jouets pour celle qui mettait l'anneau d'or à son bras, le cœur du poète sous ses pieds.

« Ta pureté est ternie, ma jeunesse a fui loin de moi. Restons unis, débris que nous sommes ; nous avons été brisés le même jour ! »

Zinzolina donna au sonnet des éloges exagérés. Elle savait que c'était le vrai moyen de consoler Sténio ; et cette fille légère, qui s'attristait toujours la première, et qui toujours aussi se lassait la première de voir régner la tristesse, commençait à trouver que Sténio s'était affligé assez longtemps.

« Sais-tu, lui dit-elle à la fin du souper, la grande nouvelle du pays ? La princesse Claudia s'est retirée aux Camaldules.

- Quoi ! la petite Bambucci ? Est-ce qu'elle va faire sa première communion ?

- Oh ! reprit Pulchérie, la petite Bambucci a reçu tous ses sacrements ; tu le sais mieux que personne, Sténio. N'est-ce pas toi qu'elle a pris pour confesseur à la saison dernière ?

- Je sais qu'elle a sali ses petits pieds à traverser ton jardin et à monter l'escalier de ton casino. Mais elle en aura été quitte pour changer de souliers ; car je jure par l'âme de sa mère (je ne voudrais pas jurer par celle de la mienne à cette table) qu'elle n'a pas reçu d'autre souillure ce jour-là. Or, comme je ne l'avais jamais regardée auparavant, comme je ne l'ai jamais revue depuis, si elle a commis quelque faute qui nécessite une retraite aux Camaldules, je me récusé. Je n'ai pas même dérobé une feuille à l'arbre généalogique des Bambucci.

- Il n'est pas question de faute, dit Pulchérie ; il est question de désespoir d'amour, ou d'inclination contraire, comme tu voudras. Les uns disent qu'elle a tourné subitement à une dévotion exaltée ; d'autres, qu'elle a pris ce prétexte pour échapper aux pour-

suites d'un vieux duc qu'on voulait lui faire épouser. Moi seule je sais de qui la jeune princesse eût voulu être aimée... et s'il faut tout te dire, comme elle est entrée aux Camaldules le jour même de ton départ, c'est-à-dire le jour même de son rendez-vous avec toi, je crains bien que son escapade n'ait été découverte, et que les grands-parents, par prudence ou par sévérité, ne l'aient mise en sûreté derrière les grilles du cloître.

- S'il en est ainsi, s'écria Sténio en frappant sur la table, je l'enlève ! ou plutôt je ne l'enlève pas, mais je la séduis ! Que ce malheur retombe sur la tête des grands-parents ! J'avais respecté l'innocence de la petite Claudia, je ne saurais respecter l'ongueil de la famille... Oui, je suis capable de l'épouser, afin de les faire rougir de l'alliance d'un poète... Mais avec quoi la ferais-je vivre ? Non, le ciel lui réserve un noble époux ! Il est dans ses destins, quoi qu'il arrive, d'être princesse, à la grande édification de la cour et de la ville. Eh bien, puisque cette condition suprême lui est assurée, qu'elle profite donc de sa jeunesse et des avantages attachés à son rang ! Cette fleur se conservera-t-elle intacte à l'ombre d'un cloître, pour aller orner l'écusson rouillé d'un vieux chevalier et se flétrir sous ses laides caresses ? Ne faudra-t-il pas que, tôt ou tard, quelque page discret ou quelque habile confesseur... Déjà peut-être ! Oh ! l'ermite Magnus a choisi sa thébaïde bien près du couvent des Camaldules !... Si je le croyais, à l'instant même... Pardon, Pulchérie, mille idées folles se croisent dans mon cerveau. Peut-être m'as-tu versé trop de malvoisie ce soir ; mais cette nuit ne se passera pas sans que j'aie accompli ou tenté du moins quelque joyeuse aventure. Voyons ! tu vas me déguiser en femme, et nous invoquerons le comte Ory, de glorieuse mémoire. Ne sommes-nous pas en carnaval ?

- Gardez-vous de songer à une telle folie, dit la Zinzolina effrayée ; la moindre imprudence peut vous rendre suspect, et les

Bambucci sont tout-puissants sur ce petit coin de terre qu'ils appellent leur État. Le prince, bien loin de marcher sur les traces de l'aimable épicurien son père, est un dévot farouche qui fait sa cour au pape au lieu de la faire aux femmes. S'il te croyait assez audacieux pour songer seulement à sa sœur, sois sûr qu'à l'instant même il te ferait arrêter. Tu n'es pas en sûreté ici, Sténio ; tu n'es en sûreté nulle part maintenant sous notre beau ciel. Je te l'ai dit, il faut aller vers le nord pour échapper aux soupçons qu'a éveillés ton absence.

- Laisse-moi tranquille, Zinzolina, dit Sténio avec humeur, et garde tes considérations politiques pour un jour où le vin me portera au sommeil. Aujourd'hui il me porte aux grandes entreprises, et je veux être un héros de roman, tout comme un autre, une fois dans ma vie.

- Sténio ! Sténio ! dit Pulchérie en s'efforçant de le retenir, penses-tu qu'on ignore longtemps les motifs qui t'ont fait partir subitement il y a trois mois ! Tu vois bien que tu ne peux me les cacher à moi-même ; ne sais-je pas que tu as été te joindre à ces insensés qui ont voulu... ?

- Assez, Madame, assez ! dit Sténio brusquement, vous m'avez assez fatigué de vos questions.

- Je ne t'en ai fait aucune, Sténio ; cette cicatrice encore fraîche à ton front, cette autre à la main... Ah ! malheureux enfant, tu ne cherchais que l'occasion de mourir. Le ciel ne l'a pas voulu, respecte ses arrêts, et ne va pas maintenant de gaieté de cœur... »

Sténio ne l'entendait pas, il était déjà sous le péristyle du palais, ne songeant qu'au projet téméraire qui s'était emparé de son imagination.

« Je t'en demande bien pardon, ô morale ! s'écria-t-il en s'élançant dans les avenues sombres qui bordent les remparts de la cité ; ô vertu ! ô pitié ! ô grands principes exploités par les intrigants au détriment des niais ! je vous demande pardon si je vais affronter vos anathèmes. Vous avez fait le vice aimable, vous avez travaillé par vos rigueurs à réveiller nos sens blasés, à aiguillonner, par l'attrait du mystère et du danger, nos passions amories. Ô intrigue ! ô hypocrisie ! ô vénalité ! vous voulez trafiquer de la jeunesse et de la beauté, et, comme vous régnerez sur l'univers, vous êtes sûres d'en venir à vos fins. Vous nous déclarez la guerre et vous nous forcez au crime, nous autres qui avons des droits naturels sur les trésors que vous nous ravissez ! Eh bien ! qu'il en soit de la morale comme d'une chance de la guerre. À vous seules n'appartient pas le pouvoir de flétrir l'innocence et de ravir le bonheur. Nous mettons notre enjeu dans la balance, et la beauté doit choisir entre nous... Et comme la beauté prend le parti de nous accepter les uns et les autres, de connaître avec nous le plaisir, avec vous la richesse... ô société ! que le crime retombe sur toi, sur toi seule qui nous places entre le mépris de tes lois, l'oppression de tes privilèges et l'avisement de tes victimes ! »

Pulchérie, inquiète, s'était avancée sur le balcon. Elle suivit de l'œil pendant longtemps le feu de son cigare, qui s'éloignait rapidement et décrivant des lignes capricieuses dans les ténèbres. Enfin la rouge étincelle s'éteignit dans la nuit profonde, le bruit des pas sur le pavé se perdit dans l'éloignement, et Pulchérie resta sous l'impression d'un pressentiment sinistre. Il lui sembla qu'elle ne devait jamais revoir Sténio. Elle regarda longtemps son poignard qu'il avait oublié sur la table, et tout à coup elle le cacha précipitamment. Ce poignard était revêtu d'emblèmes mystérieux, signes de ralliement pour ceux qui le portaient. On venait de sonner à la porte de son boudoir, et Pulchérie avait reconnu à l'ébranlement timide de la cloche, ainsi qu'au frôlement discret d'une robe de moine, la visite clandestine d'un prêtre.

(A suivre)

Recettes

Financiers aux dattes et fleur d'oranger

Ingrédients

Appareil à financier aux dattes
 120 g de beurre doux
 75 g de poudre d'amandes
 90 g de sucre glace
 85 g de farine
 3 g de levure chimique
 3 g de sel fin
 225 g de blanc d'œufs
 50 g de crème de dattes
 10 dattes Deglet nour
 La ganache montée à la vanille et fleur d'oranger
 1 feuille de gélatine bovine halal 3 g
 350 g de crème liquide entière à 30% mat.grasse
 80 g de chocolat blanc type Barry ou Valrhona
 15 g de beurre de cacao facultatif
 10 g d'eau de fleur d'oranger
 1 gousse de vanille

Pour la décoration

Dattes Deglet nour en lamelles
 Du praliné maison ou du commerce

Instructions

La ganache montée à la vanille et fleur d'oranger
 1. Faire tremper la gélatine dans un grand volume d'eau froide.
 2. Faire fondre le chocolat blanc et le beurre de cacao au bain-marie et, faire chauffer 100 g de crème dans une casserole



avec la gousse de vanille grattée avec les graines.

3. Verser la crème chaude en 3 fois sur le chocolat blanc fondu en mélangeant régulièrement à l'aide d'une spatule puis incorporer la gélatine essorée et mélanger.
 4. Incorporer le reste de la crème froide et l'eau de fleur d'oranger puis mélanger.
 5. Filmer la préparation au contact et la

laisser reposer au moins 6 heures au réfrigérateur ou toute une nuit (de préférence la réaliser la veille).

6. Une fois la crème bien prise, enlever la gousse de vanille puis la fouetter jusqu'à obtention d'une crème bien ferme mais reste onctueuse, attention ça va vite!
 7. Mettre la ganache montée dans une poche munie d'une douille unie de 1 cm de

diamètre. Réserver au frais.

Appareil à financier aux dattes

1. Dans une casserole, faire fondre le beurre jusqu'à l'obtention d'une couleur ambrée de la noisette. Débarrasser et le laisser refroidir.

2. Dans un saladier, mélanger la poudre d'amandes, le sucre glace, la vanille, la farine, la levure chimique et le sel. Ajouter progressivement les blancs d'œufs tempérés, puis le beurre noisette refroidi et mélanger. Ajouter enfin la crème de dattes et mélanger délicatement à l'aide d'une maryse.

3. Verser l'appareil à financiers dans un moule de 6 empreintes de 10 cm de diamètre (j'ai utilisé le moule 6 grands ronds Flexipan origine de chez Guy demarle), un autre moule rond ou carré ou à tarte fera l'affaire !

4. Ajouter les dattes coupées en morceaux dans chaque ronds.

5. Préchauffer le four à 175°C.

6. Enfourner à 175°C pendant 15 à 20 minutes environ. Laisser refroidir et démouler sur une grille.

7. Mettre les financiers au frais pour qu'ils refroidissent puis pocher la ganache montée à la vanille et à la fleur d'oranger.

8. À l'aide d'une cuillère parisienne chauffée faire des trous dans la crème puis y déposer du praliné.

9. Décorer avec quelques lamelles de dattes Deglet nour.

Poulet Tandoori façon Martha Stewart

Ingrédients :

Pour le poulet
 1 kg de poulet (pilons, cuisses ou entier)
 2 yaourts nature
 1 cuillère à café de cumin moulu
 1 cuillère à café de coriandre moulue
 1 cuillère à café de piment doux moulu
 1 cuillère à café de curcuma moulu
 1/4 cuillère à café de fenouil moulu
 1/4 cuillère à café de cannelle moulue
 1 cuillère à café d'épices tandoori
 1 cuillère à café de gingembre moulu
 3 gousses d'ail
 Jus d'un citron jaune
 1 cuillère à soupe de concentré de tomate
 1 cuillère à soupe de sauce soja (facultatif)
 3 cuillères à soupe d'huile végétale
 Sel & poivre
 Pour accompagner
 300 g de riz basmati
 4 capsules de cardamome
 40 g de beurre
 Sel
 Coriandre fraîche
 Yaourt nature + sumac

Préparation :

1. Dans un grand récipient, mettre le poulet ajouter le yaourt avec les épices ainsi que l'ail et le gingembre râpés finement, le concentré de tomate, le jus de citron, la sauce soja, le miel et 1 cuillère à soupe d'huile d'olive.

2. Saler et poivrer puis mélanger. Laisser reposer 3h minimum au frais (La chair va s'imprégner du yaourt et sera de plus en plus moelleuse)

3. Vous pouvez faire de légères incisions sur la peau du poulet pour aider la viande à mieux s'imprégner de la marinade.

4. Au bout des 3h, préchauffer le four à 200° en position grill (moi j'utilise le Ninja-foodie Max pour la cuisson du poulet mais également du riz).

5. Disposer les pilons de poulet sous le grill du four pendant 20 à 30 minutes (vérifiez la cuisson) en retournant les morceaux de poulet à mi-cuisson et en les badigeonnant de marinade.

6. Cuire le riz basmati avec les capsules de cardamome selon la recette ici (vous pouvez le parfumer avec la marinade du poulet restante)

7. Servir le poulet Tandoori avec du riz basmati à la cardamome, la sauce au yaourt et sumac et la coriandre fraîche ciselée.



Forum de la sculpture et de la céramique

Clôture en apothéose de la deuxième édition

La deuxième édition du Forum de la sculpture et de la céramique prend fin aujourd'hui à Casablanca après plus de deux semaines d'activités culturelles et artistiques. Organisé à l'espace patrimonial de l'ancienne Cathédrale du Sacré-Cœur et à la Galerie Farid Belkhal de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Casablanca (ESBAC), l'événement a proposé des expositions, ateliers, rencontres, hommages, projections de films documentaires, visites guidées, entre autres.

Cette deuxième édition du Forum de la sculpture et de la céramique a exprimé une ambition claire : rassembler artistes, chercheurs, pédagogues et étudiants autour des pratiques sculpturales et céramiques contemporaines. Organisée avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Culture, en collaboration avec la commune de Casablanca, et en partenariat avec Casa Events ainsi que l'ESBAC et l'Association Atelier Athar Art, cette manifestation, tenue du 12 au 28 février 2026, s'est imposée comme une plateforme qui favorise le dialogue artistique, le partage pédagogique et une réflexion critique.

Le lancement de l'événement et son vernissage ont été marqués par un hommage rendu à deux figures majeures de la sculpture marocaine, Abdelhaq Sijelmassi et Abdelkrim Ouazzani. Ces artistes ont joué un rôle significatif dans le développement des arts plastiques au Maroc. Cet instant inaugural a mis en avant l'importance de préserver la mémoire artistique et de reconnaître les pionniers dans la construction d'une scène contemporaine dynamique.



La dimension éducative du forum s'est illustrée à travers plusieurs ateliers tenus à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Casablanca. Un atelier dédié à la céramique fut animé par l'artiste japonaise Ichiko Inose, tandis que des ateliers de sculpture furent encadrés par Mohammed Ghazoula, Mustapha Bakhchi et Mohammed Elaadi. En complément, un atelier d'écriture orienté vers la sculpture et la céramique a été animé par Bemyounes Amirouche, enrichissant davantage cette approche pluridisciplinaire.

Le colloque spécialisé intitulé «Sculpture et céramique artistiques: expériences créatives et valeurs esthétiques» a constitué l'un des moments marquants du forum. La première

séance, centrée sur les expériences créatives, a rassemblé des intervenants tels que Said Guilhah, Mehdi Zouak, Michel Gautier, Ali Aljabri, El Bachir Adnan Meatek, Ichiko Inose et Mustapha Ghazoula. La seconde séance, quant à elle, dédiée aux valeurs esthétiques, a permis d'écouter Hassan Zoutani, Salam Jabbar, Mohamed Rachdi, Madiha Ennajjar, Abdellatif Laroui, Ali El Asli et Laghdache Hassan. Abdellah Cheikh a assuré la modération des discussions, tandis que Mostafa Bizadi rédigeait le rapport en langue arabe et Hamid Dades en langue française.

Une rencontre centrée sur les parcours de Abdelhaq Sijelmassi et Abdelkrim Ouazzani a également été

organisée pour aborder leurs expériences artistiques. Animée par Brahim El Haïssan, cette session a réuni les interventions de Driss Kattir, Said Karmass, Bouabid Bouzaid, Mohammed Sijelmassi et Youssef Saadoun. La coordination et la modération générale de l'événement étaient placées sous la responsabilité d'Abdellah Rabhi.

En clôture du forum, les participants ont pu visionner un documentaire portant sur le travail sculptural de l'artiste tunisien L'Eauhichi Hammadi. Cette projection s'est accompagnée de visites guidées de l'exposition avec les lauréats de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts de Casablanca.

A.A

Un ciné-concert de Serge Bromberg inaugure les "Nuits du Ramadan" à Fès

Un ciné-concert du producteur, réalisateur et directeur artistique français, Serge Bromberg, a inauguré, mercredi soir au centre Les Etoiles de la Médina de Fès, la vingtième édition des "Nuits du Ramadan".

La soirée, organisée par l'Institut français dans le cadre de ce rendez-vous culturel et artistique annuel, a offert au public une expérience cinématographique différente, au fil de laquelle les férus du septième art ont retrouvé de grandes stars du cinéma muet des premières décennies du siècle dernier, avec, en accompagnement, les notes sur piano de Serge Bromberg.

Des chefs-d'œuvre irrésistibles, à la fois drôles et inventifs, de Max Linder, Buster Keaton ou Laurel et Hardy, ont ouvert les yeux de l'assistance sur un autre contexte artistique remis au goût du jour, grâce à des innovations et un travail artistique remarquables.

"Le cinéma muet n'est pas un cinéma ancien, car le septième art n'a jamais été conçu pour être ancien, mais pour attirer le public", a déclaré à cette occasion Serge Bromberg, faisant remarquer que le terme "cinéma muet" n'est apparu qu'après l'invention du cinéma parlant.

Selon lui, ce type de cinéma, au cours des trois premières décennies de l'histoire du septième art, représentait les fondements du cinéma moderne, avec tout ce qu'il comporte de divertissement, de plaisir et d'émotions.

"Mon objectif est de faire revivre au public de Fès ces émotions", a-t-il dit.

Pour Ibrahim Zerkan, responsable culturel de l'Institut français de Fès, Serge Bromberg, qui a plusieurs cordes à son arc, fait partie de ceux qui se distinguent par leur travail sur la mémoire cinématographique, à travers la restauration de films anciens, mais aussi l'accompagnement de ces œuvres par le piano.

Cette année, "nous avons ainsi choisi d'innover et de s'ouvrir davantage sur ce genre d'expériences, aux côtés de la programmation classique du chant et de la danse", a-t-il ajouté.

Ce choix a, d'ailleurs, attiré un public nombreux, notamment d'amateurs de cinéma et d'arts visuels, qui ont interagi avec les œuvres projetées, tantôt avec rire, tantôt avec émotion, dans une belle ambiance ramadanesque.

La programmation "Nuits du Ramadan" devait se poursuivre vendredi au centre Kan Ya Makan Rdda, dans le cœur battant de la médina, avec un spectacle de danse du chorégraphe Taoufik Izzeddoui qui devait présenter "La Terre en transe".

Le 13 mars, le même centre accueillera un concert de Racine Fola, un collectif multiculturel de musiciens passionnés qui dialoguent et tissent des liens artistiques depuis leurs pays d'origine : le Sénégal, le Maroc et la France.



Industries culturelles

L'OIF lance de nouveaux appels à projets

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a annoncé le lancement de deux appels à projets visant à soutenir la mobilité des artistes et la « découvrabilité » des contenus francophones.

Les deux appels s'inscrivent dans le cadre du projet « Industries culturelles et découvrabilité » mis en place par l'OIF pour accompagner le développement des industries culturelles dans l'espace francophone, selon un communiqué de l'organisation basée à Paris.

Ouvert jusqu'au 31 août 2026, le premier appel concernant le « soutien à la mobilité des artistes et circulation des biens culturels » est destiné à améliorer l'accès et la diffusion de la culture francophone et à favoriser la mobilité des artistes comme « levier central du développement des industries culturelles et créatives (ICC) dans l'espace francophone ».

Il vise à « soutenir la mobilité des artistes et des professionnels de la culture en



facilitant leurs déplacements à l'occasion de rencontres professionnelles, de tournées ou de projets de coopération internationale». L'objectif, précise-t-on, est de leur permettre de développer leur réseau, enrichir leur pratique à l'international, multiplier les opportunités professionnelles des artistes et contribuer à la visibilité des contenus culturels francophones.

Le deuxième appel, ouvert jusqu'au 31 mars 2026, tend à soutenir « la distribution et la

découvrabilité des contenus francophones en favorisant leur visibilité, leur promotion sur les plateformes numériques et les réseaux de diffusion». L'objectif est de « renforcer la présence des œuvres francophones et d'accroître leurs opportunités de rencontrer leur public à l'échelle nationale comme à l'international ».

Début mars, deux autres appels viendront compléter le dispositif 2026 de l'OIF en soutien aux industries culturelles: « Écritures et (co)produc-

tions » et « Fonds Image de la Francophonie ».

A travers son projet « Industries culturelles et découvrabilité », l'OIF met en place différentes subventions ouvertes aux opérateurs culturels et aux Etats membres qui visent à « structurer les industries culturelles en renforçant les capacités de production », à « améliorer l'accès et la diffusion des biens et services culturels en favorisant la découvrabilité » et à « renforcer la gouvernance de la culture en améliorant le dispositif législatif pour le développement des industries culturelles ».

L'OIF part du constat que les industries culturelles affichent aujourd'hui dans le monde le taux de croissance le plus rapide, créant par conséquent le plus d'emplois.

« Si, selon les chiffres de l'UNESCO (2022), elles ne représentent que 3,1% de la production mondiale, elles génèrent proportionnellement deux fois plus d'emplois que les autres secteurs », estime l'organisation francophone.

Bouillon de culture

Ciné-concert

L'Institut français d'Essaouira organise, le mercredi 4 mars, un ciné-concert célébrant l'âge d'or du cinéma muet, avec accompagnement au piano en direct et présentation assurés par l'artiste, Serge Bromberg.

Destiné aux épris du septième art, ce rendez-vous propose près d'une heure de projections de films muets restaurés, mêlant humour, inventivité et fantaisie.

Le programme met à l'honneur de grandes figures du cinéma burlesque, notamment Buster Keaton avec *One Week* (1920), Max Linder avec *Max veut faire du théâtre* (1912), ainsi que le duo mythique Stan Laurel et Oliver Hardy dans *Liberty* (1928).

Serge Bromberg est un collectionneur et restaurateur d'anciennes œuvres cinématographiques passionné, engagé depuis plus de trente ans dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine cinématographique.

Il se produit à l'international à travers des ciné-concerts, proposant au public une immersion dans l'univers des premières projections cinématographiques, à l'époque où l'accompagnement musical au piano sublimait les images et participait pleinement à l'expérience artistique et émotionnelle des spectateurs.

Voyage musical soufi aux sonorités d'Al-Andalus lors d'un concert des "Soirées Ramadanesques"

Un concert empreint de spiritualité et d'esthétique andalouse a été donné, jeudi soir à Fès, dans le cadre du programme culturel en réseau "Soirées Ramadanesques", organisé à l'occasion du mois sacré de Ramadan par l'Ambassade d'Espagne au Maroc et l'Institut Cervantes.

Cet événement artistique, inscrit dans une programmation déployée simultanément dans plusieurs centres de l'Institut Cervantes au Maroc, a offert au public fassi une rencontre musicale célébrant les affinités spirituelles et culturelles entre Al-Andalus, le Maroc et le Moyen-Orient.

Placée sous la direction du violoniste et chanteur espagnol d'origine marocaine Hamid Ajbar, la formation "Jin n Al-Andalus" (Jardins d'Al-Andalus) a proposé un répertoire inspiré de la tradition soufie andalouse et des grandes figures du mysticisme islamique, notamment Ibn Arabi, Rabia al-Adawiya, Al-Shushtari et Al-Busiri.

A travers qasidas, poèmes et muwashshat, les artistes ont esquissé un véritable itinéraire musical reliant symboliquement les jardins de Cordoue et de Grenade à ceux du Maghreb et de Damas, en explorant une riche diversité de styles, de rythmes et de maqâmât, dans une atmosphère de recueillement et d'élévation spirituelle en harmonie avec l'esprit du mois de Ramadan.

La notion de "Jin n" ou "Jardins", fil

conducteur de cette création, renvoie à la fois à la beauté sensible et à une dimension intérieure liée au cœur et à l'âme, invitant le public à une expérience esthétique d'une profonde intensité, où musique et poésie dialoguent avec la quête du sens et de la transcendance.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'Institut Cervantes à Fès, Oscar Pujol Riembau, a relevé que ce concert s'inscrit dans le cadre des "Nuits soirées Ramadanesques", organisées par l'Institut Cervantes dans l'ensemble de ses centres au Maroc, notamment à Rabat, Marrakech,

Tanger, Tétouan et Fès, afin de célébrer ce mois sacré à travers des expressions artistiques porteuses de spiritualité et de beauté.

Il a souligné que le projet "Jin n Al-Andalus", porté par un groupe espagnol d'origine marocaine, se distingue par sa volonté de mobiliser la musique andalouse pour relier symboliquement les jardins d'Al-Andalus, du Maghreb et du Moyen-Orient, notant que la métaphore du jardin, centrale dans cette création, permet de recréer non seulement les jardins extérieurs des différentes cultures où cette musique est pratiquée, mais aussi d'éveiller le "jardin

intérieur" que chacun porte en soi.

"La musique possède la capacité de rapprocher l'être humain du divin et de l'aider, grâce à l'art, à transcender les préoccupations du quotidien pour se connecter à une dimension spirituelle plus élevée, en particulier durant le mois de Ramadan", a-t-il poursuivi, ajoutant que l'esprit de ce concert s'inscrit dans la maxime soufie selon laquelle "Dieu est beauté et Dieu aime la beauté".

Et d'ajouter que cette soirée fait office d'une célébration de l'unité, de la sagesse, de l'amour et de la beauté, le jardin étant à la fois symbole du paradis en Islam et miroir de l'âme où se reflète la présence divine.

Sur scène, Hamid Ajbar, au chant soliste, violon andalou et direction musicale, était accompagné par Aziz Samsaoui au qanun, Fathi Ben Yakoub au violon, Mouhssine Koraichi à l'oud et Khalid Ahaboune aux percussions traditionnelles, une formation dont la cohésion et la finesse d'interprétation ont conféré au concert une grande richesse sonore et expressive.

Initiées annuellement par l'ambassade d'Espagne au Maroc et l'Institut Cervantes, les "Soirées Ramadanesques" entendent offrir au public des moments de partage culturel alliant musique, poésie et spiritualité, tout en mettant en lumière les héritages communs et les passerelles artistiques entre les deux rives de la Méditerranée.



Mots flechés

Jeux & Loisirs

COMME L'ESCAR- GOT	↓	REBUT	↓	FERRY BALBUTIE	SOTTE	↓	PARÉE	CONCRÈ- TEMENT	↓	COUPE EN SANGLOTS	SIGNIFI- CATION
PRODU- CTION	→	↓		↓	↓			↓		↓	↓
AMÉRIC- AIN	→						TYPE DE VIOLON	→			
PRONOM SODIUM	→		MAGICI- ENNE	→			GRECQUE	→		BRONZE	
↓		FIN DE VERBE	LA FÊTE AU STADE		EN ÉCHO		OISEAU	→		↓	
AVANT D'UN NAVIRE	→	↓	↓		↓	BISMUTH EN RÉDUCTION			ARBRE CONIFÈRE	→	
SPIRALE	→					↓	VILLE D'ITALIE SUCRE	→			
→		ALUMIN- IUM COOL	→		FRAUDE FIN DE VERBE	→	↓		EN VRAC LARME	→	
VIEILLE CITÉ MÉTAL	→	↓	ARTICLE SYMBÔLE DU FER	→	↓	ENCRE LAÏQUE	→		↓		
RUÉE	→		↓			↓					
→				EN APARTÉ	ARTICLE		ROULÉ FIN D'ANNÉE	→		LAC DU SOUDAN	
TAS			EXTRAT- ERRESTRE	→	↓		↓		DRAME NIPPON	→	
POSSESSIF	→										
SERVE- UR	→					ANNONCE UNE SUITE	→		PRÊTE- NOM	→	

Solution mots flechés d'hier

EST UN LES ALLES	PARTE COMPLÈTE	ENTRÉE DES PES	PARQUE D'ÉTÉ DES PES	COULE PROF	PARCHE AUP	ALLES ENTRÉE DES PES	PIGMENT DE
PES (CABE)	CACHES		D'		E	D	
	PARIE		ICTER		NOUS		
COULE PROF	REMUNERE				LA VIE DE L'ARTISTE		
	LE		GITE				
ARTISTE SOMME	PS		E				
	NA		NT				
DE BOUT DE LA CROIX	NU		CAMELEON				
ARTISTE COMITÉ	CL		ABE				
	SU		PR				
	N		O				
	D		R				
	USE		E				

Directeur
de la Publication
et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général
de la rédaction
Mohamed Bouarab

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable
des ressources
humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Mariama Farki
Elkandoussi Elmandji

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Libération
Quotidien (66/7)

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces
et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.m

Youssef El Gahs
Mouria El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Rkia Ait Dahman
Siharn Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R.
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32

0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 10

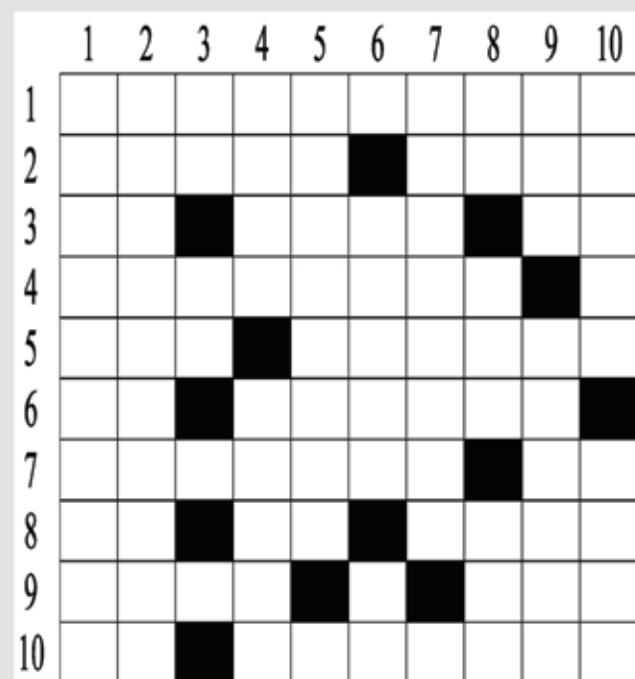
Imprimerie
Les Editions Magnebines

2000 exemplaires imprimés

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc

Mots croisés**HORizontalement**

- 1- Gastéropode
- 2- Singe araignée - Repoussant
- 3- Démonstratif - Greffe - Condition
- 4- Etat de servilité
- 5- Coup de feu - Religieuses
- 6- Vieux do - Façonni
- 7- Frottent - Pour une donnée satellite
- 8- Nickel - En peine - Demi d'atomiste
- 9- Capitale de Aad - Sport sur blanc
- 10- Réfléchi - Eau-de-vie scandinave

VERTICALEMENT

- 1- Moroses
- 2- Programme d'exploitation informatique
- 3- Note - Coordonnant
- 4- Trop mûr - Conseil savant
- 5- Eau russe
- 6- Deux font bien soigné - Il se dresse
- 7- Constituants
- 8- Note - USA made in France - Club néerlandais
- 9- Premier mot du Coran - Mesquin
- 10- Dispositions législatives - Assemble

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	L	A	V	A	L	L	I	E	R	E
2	I	S	O	L	O	I	R		I	T
3	E	T	U	I		T	I	M	O	N
4	U	R	E		A	I	S	E		A
5	T	E		P	R	E	A	U	X	
6	E	S	P	O	I	R		R	E	A
7	N		A	I	D	E	N	T		I
8	A	V	I	S	E		E	R	I	N
9	N	A	N	O		S	T	E	R	E
10	T	N		N	A	I	S	S	E	S

Grilles de sudoku**Facile**

	1		7			6		8
2			1					9
		7		2	5		3	4
1	5					7	9	
		2				4		
	6	9					5	2
3	7		4	9		2		
5					6			7
8		1			3		4	

Difficile

				9		5	1	
3				2	7			
		7	3	4				
5		1				6		
	2			9			8	
		9				5		7
				3	6	9		
		2	8					3
4	7		9					

Moyen

	7	8		2				
2	4					8	7	
9			8		7			
5	6	1		3			8	
		2				1		
	9			6		4	3	2
			3		4			9
	1	9					4	8
				5		6	1	

Expert

		3		1			7	
		9	5	8				
		1		9	3			
3								5
	7	2				8	6	
1								2
				4	1		9	
					2	6	5	
	8			5		4		

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

1	2	9	4	5	7	6	8	3
4	6	3	1	2	8	7	9	5
5	7	8	9	6	3	2	1	4
3	5	7	2	9	1	4	6	8
9	4	1	7	8	6	3	5	2
2	8	6	3	4	5	1	7	9
7	1	5	8	3	2	9	4	6
6	3	4	5	1	9	8	2	7
8	9	2	6	7	4	5	3	1

Difficile

1	6	9	2	3	7	5	8	4
2	4	8	5	9	6	3	1	7
5	3	7	8	4	1	6	2	9
8	7	1	6	5	4	2	9	3
4	5	2	9	8	3	7	6	1
6	9	3	1	7	2	4	5	8
3	1	5	4	6	8	9	7	2
9	2	4	7	1	5	8	3	6
7	8	6	3	2	9	1	4	5

Moyen

2	5	1	9	4	6	3	8	7
7	9	3	2	8	5	1	4	6
8	6	4	3	7	1	2	5	9
4	2	7	8	5	9	6	1	3
3	1	5	6	2	7	8	9	4
6	8	9	1	3	4	7	2	5
5	4	2	7	6	8	9	3	1
9	3	6	4	1	2	5	7	8
1	7	8	5	9	3	4	6	2

Expert

3	6	9	7	4	1	2	8	5
2	7	4	8	3	5	1	9	6
5	1	8	6	9	2	3	4	7
7	2	5	1	8	6	9	3	4
9	8	3	2	7	4	6	5	1
6	4	1	3	5	9	8	7	2
4	5	6	9	2	3	7	1	8
1	9	7	5	6	8	4	2	3
8	3	2	4	1	7	5	6	9

Le chocolat noir ralentit le vieillissement

Le chocolat noir contenant la théobromine, un composé naturellement présent dans le cacao, ralentit le vieillissement, révèle une nouvelle étude scientifique publiée mardi.

Les résultats de l'étude, publiés dans la revue *Aging*, montrent que les cellules des personnes présentant des taux de théobromine plus élevés dans le sang vieillissent plus lentement.

Dans cette étude, menée en Angleterre et en Allemagne sur plus de 1.600 personnes, le processus de vieillissement a été évalué non seulement par l'âge chronologique, mais aussi par des «horloges biologiques» calculées à partir de l'ADN.

Les effets du cacao sur la santé font l'objet de discussions au sein de la communauté scientifique depuis de nombreuses années. Le chocolat noir, étudié dans de nombreux domaines, de la santé cardiovasculaire à l'humeur, est de nouveau au centre des préoccupations, cette fois-ci en lien avec le vieillissement biologique.

En réaction, le professeur Murat Baş a qualifié ces résultats de «remarquables», estimant toutefois qu'ils doivent être interprétés avec prudence. Le concept d'âge biologique est différent de l'âge chronologique, a-t-il expliqué, arguant que «l'âge calendaire est le même pour tous, cependant, l'âge biologique montre à quel point nos cellules et



nos tissus se sont «usés».

La théobromine, présente naturellement dans le chocolat noir, est un composant unique des fèves de cacao. Bien qu'elle soit souvent confondue avec la caféine, ses effets sont différents. La théobromine n'est pas de la caféine. Son effet stimulant est plus léger et ses effets métaboliques sont différents, note l'étude

qui démontre une fois de plus la complexité et l'intérêt des liens entre la biologie du vieillissement et la nutrition.

Des études menées dans le monde entier montrent que nos habitudes alimentaires peuvent influencer le fonctionnement de nos cellules. En particulier, les aliments d'origine végétale riches en antioxy-

dants sont réputés ralentir les processus de dégradation cellulaire.

Ces découvertes, qui ouvrent un nouveau champ de recherche pour la communauté scientifique, révèlent que la nutrition joue un rôle crucial non seulement dans le contrôle du poids, mais aussi dans le vieillissement en bonne santé.

Blagues

*D'où viennent les gens les plus dangereux ?
D'Angers.*

+++++

*Qu'est-ce qu'un cadeau qui s'en va ?
Une surprise party.*

+++++

*Quelle est la fée que les enfants détestent ?
La fessée.*

+++++

*Quel poisson n'a pas de certificat de naissance ?
Le poisson pané.*

Citations

"Le poker est un jeu passionnant permettant de perdre son argent, son temps et ses amis."

Philippe Bouvard

"Les catastrophes, ce sont les fêtes des pauvres."

Guillaume Hanoteaux

"Il ne faut jamais gifler un sourd.

Il perd la moitié du plaisir.

Il sent la gifle mais il ne l'entend pas."

Georges Courteline

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION DE
MARRAKECH-SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
CONSEIL PROVINCIAL
DE YOUSOUFIA
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ

N° 01/AOOS/CPY/2026
Le jeudi 12 Mars 2026 à 11
Heures 00 Minutes, Il sera
procédé, au siège du
Conseil Provincial de Yousoufia –Quartier Administratif Ville de Yousoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix concernant :

Objet : Etude technique et suivi des travaux de construction des routes rurales au niveau de la province de Yousoufia.

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

* L'estimation du Coût des prestations établies par le Maître d'Ouvrage est fixée à six cent soixante-douze mille cinq cent cinquante-deux dhs TTC 00 Cts (672 552,00Dhs).

* Le cautionnement provisoire est fixé à Treize Mille Dirham (13 000,00 Dhs) Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 MARS 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer

leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°10 du règlement de consultation.

N°1088 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE REHAMNA
COMMUNE
DE BENGUERIR

N°.....
BENGUERIR LE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N°10/2026/CBG

Appel d'offres est réservé à la très petite, à la petite et moyenne entreprise, à la coopérative, à l'union de coopératives et à l'auto-entrepreneur.

• Le 12 MARS 2026 à 11 H, il sera procédé, dans les bureaux de de la Commune de Benguerir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix pour :

L'ACHAT D'ARBRES ET PLANTES
AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BENGUERIR

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de cent quarante-quatre mille cinq cents

dirhams(144050,00dhs).

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux mille cinq cent dirhams (2500 dhs).

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 28,30 31,32,33,34 et 148 du Décret N° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article N°09 du règlement de consultation.

N°1089 /PA

Avis de constitution

Par acte SSP, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes

Dénomination: STE «TEAM SANDWICHES» SARL AU

Objet :
- RESTAURATION ET SERVICES DE RESTAURATION MOBILE
- DEBITANT DE BOISSONS EN DETAIL
Gérance :

- CHIBANI ABID (C.I.N. :NR812070), MAROCAINE, HAY BOUGHARMAN BENI BOUAYACH AL HOCEIMA Al Hoceima, Date Naissance : 01/10/1977 Capital : 100.000,00 DH Capital Social Mr. CHIBANI ABID 1000 PARTS.
Soit au total mille PARTS

1000 parts
Durée :
La durée de la société est fixée à QUATRE VINGT DIXNEUF (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation par décision extraordinaire des associés.

Siège Social : HAY IZAKI-REN BNI BOUYACH AL HOCEIMA.

Le dépôt a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima, l'immatriculation au RC a été faite le 25/02/2026 sous le n° 137.

N°1090 /PA

Royaume Du Maroc

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DES RHAMNAS
CERCLE RHAMNA
CAIDAT LABRIKYNE
COMMUNE LABRIKYNE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

SIMPLIFIÉ

N°:02/2026

(Séance publique)

Le 16/03/2026 à 11 H, il sera procédé dans la salle des réunions de la commune, à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert simplifié en lots unique, ayant pour objet :

Construction et équipement d'un château d'eau au Douar : Oulad Lmaiti

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des études et des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics. (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
1500,00	Mille cinq cent dirhams	75157,20	Soixante quinze mille cent cinquante sept dhs 20 cts ttc

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2.22.431 du 15 Chaabane 1444 (8 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

• Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N°1085 /PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
Région Rabat Sale Kénitra
Direction Provinciale de Sidi Kacem

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX SUR OFFRES DE PRIX
SEANCE PUBLIQUE

Le 25 Mars 2026, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem Avenue Allal Ben Abdellah, l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour objet :

N° de l'appel d'offres	Objet	Coût estimatif en Dhs TTC	Heure
13/DPSK/2026	Etude géotechnique, Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, Essais et suivi des travaux de construction du lycée collégial Mahdi Elmandjra à la commune de El Haouafat Province de Sidi Kacem.	60 000,00 Dhs TTC Soixante Mille Dirhams TTC	10h00min
14/DPSK/2026	Etude géotechnique, Réception des fonds de fouilles, contrôle de la qualité d'exécution des matériaux, Essais et suivi des travaux de construction du lycée qualifiant Allal ben Abdellah à la commune de Dar El Aslouji Province de Sidi Kacem.	60 000,00 Dhs TTC Soixante Mille Dirhams TTC	10h30min

➤ Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

➤ Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° : 2-22-431 relatifs aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

➤ Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma

➤ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° :05 du règlement de consultation.

N°1087 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED AMILIL
CAIDAT DE BOUHLOU
COMMUNE TERRITORIALE BOUHLOU

Avis d'appel d'offres ouvert national
N° 01/2026

Le 25/03/2026 à 11 heures il sera procédé au siège de la commune de Bouhloù à l'ouverture des plis relatifs à :

OBJET DU MARCHE : Travaux d'électrification 2/1^{ER} Catégorie des Groupes de Foyers aux différents douars à travers le territoire de La Commune de BOUHLOU province de Taza. Offre SRM-FM DP TAZA N°200106217.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau technique de ladite commune, il peut être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme vingt-cinq mille dirhams (25 000,00)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1.434.554,56) dhs un million quatre cent trente quatre mille cinq cent cinquante quatre dhs et 56 cts. Toutes taxes comprises.

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme à la disposition des articles 30, 31 et 32 de décret N° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :

- déposer par voie électronique via le portail de marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 28 du décret N° 2-22-431

Précité par l'article 06 de règlement de consultation.
-L'entreprise concurrente doit présenter une copie certifiée conforme de l'attestation de qualification et de classification conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et de l'eau 951.25 du 09/04/2025. Et doivent aussi fournir un Agrément de types MT/BT1 - MT/BT2 - MT/BT3 suivant le règlement de consultation.

- L'entreprise concurrente doit être appartenir aux activités, classification et qualification suivantes :

secteur	classe minimale	qualifications exigées
j	3	j.5

N°1086 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION FES-MEKNES
PROVINCE
D'IFRANE
COMMUNE BEN SMIM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 01/CTBS/2026

Le : 24/03/2026 à 11h, Il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune Ben Smim à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :
PROJET INTEGRE DE MISE A NIVEAU DU DOUAR IGHREM ABALI, COMMUNE BEN SMIM-PROVINCE D'IFRANE
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent cinquante six mille quatre cent dirhams (356.400,00 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Sept mille dirhams (7.000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de la consultation.

N°1093 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA
TRANSITION ENERGETIQUE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Département du Développement Durable
D.C.P.C

Avis D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL SUR
OFFRES DE PRIX
N°28/DCPC/2025

Réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises installées au Maroc y compris les jeunes entreprises innovantes, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

Le 24/03/2026 à 10h30, il sera procédé dans les bureaux du Département du Développement Durable relevant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, sis à 9 Avenue Al Araar, Secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres de prix

n°28/DCPC/2025 du

24/03/2026 pour « l'hébergement et l'infogérance des sites web du Département du Développement Durable, relevant du Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable, à Rabat en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante-dix mille dirhams (570.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams (11.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°1094 /PA



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ACADEMIE NATIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION
BOULEVARD MOHAMED EL BACHA, CASABLANCA
DIRECTION PROVINCIALE D'AZILAL

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONALE ET NATIONALE SUR OFFRES DE PRIX

Le jeudi 26 mars 2026 aux heures ci-après, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la Direction Provinciale d'Azilal, sise à avenue Hassan II à Azilal, à l'ouverture des plis des appels d'offres ouverts internationale sur offres de prix suivants :

N° d'AZ	Objet et lieu d'exécution	Revenu d'entretien des gis	Contenu des prestations (en Dhs)	Certificat de qualification et de classification des entreprises	Estimation du Coût des Prestations (EN DH TTC)
81EXP/2026/AZ	Prestations de Restauration et hébergement spécifique au personnel de l'enseignement bénéficiaire de la formation continue, des examens et des invités de la direction provinciale d'Azilal en lot unique.	26/03/2026 à 10H00	50.000,00 Dhs Cinquante mille Dirhams		2 549 580,00 Dhs Deux millions cinq cent quarante neuf mille cinq cent quatre vingt dirhams 00 Cts
84EXP/2026/AZ	Achat de bois de chauffage pour les établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en lot unique.	26/03/2026 à 11H00	10.000,00 Dhs Dix mille dirhams		776 756,64 Dhs Sept Cent Soixante-seize mille Sept cent Cinquante six dirhams soixante quatre Centimes
82INV/2026/AZ	Les études techniques et suivi des travaux d'aménagement des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'Azilal en quatre (04) lots : Lot 01 : les études techniques et suivi des travaux d'aménagement des collèges primaires relevant de la direction provinciale d'Azilal. Lot 02 : les études techniques et suivi des travaux d'aménagement des écoles primaires relevant du cercle d'Azilal, province d'Azilal. Lot 03 : les études techniques et suivi des travaux d'aménagement des écoles primaires relevant des cercles, Aflou et Ouaninght, province d'Azilal. Lot 04 : les études techniques et suivi des travaux d'aménagement des écoles primaires relevant des cercles, Bous et Ouanba province d'Azilal.	26/03/2026 à 12H00		Les certificats d'aptitude : B04-B15-B04.	Lot 01 : 199 060,00 Cent quatre-vingt-neuf mille six cents dirhams. Lot 02 : 297 060,00 Deux cent quatre-vingt-sept mille six cents dirhams Lot 03 : 243 060,00 Deux cent quarante-trois mille six cents dirhams Lot 04 : 121 500,00 cent vingt et un mille cinq cent dirhams

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics, accessible à l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique au portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation pour l'appel d'offre N°01EXP/2026/AZ et N°04EXP/2026/AZ. Ainsi que Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation pour l'appel d'offre N°02INV/2026/AZ.

Service des Affaires Administratives et Financières Direction Provinciale d'Azilal

N°1092 /PA



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني
والتصوير
والإسكان وسياسة المدينة
قطاع إعداد التراب الوطني
والتصوير
الوكالة الحضرية لتعاون
المعمارية

PROGRAMME PREVISIONEL TRIENNAL /2026

Maître d'ouvrage : Agence Urbaine de Laïyoune Sakia El Hamra (AULSH)

Année Budgétaire : 2026

Le programme prévisionnel 2026 des marchés que l'Agence Urbaine de Laïyoune Sakia El Hamra envisage de lancer pour de l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027-2028 est présenté ci-après :

A/Services

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE (EN DH TTC)	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
01	Les prestations de nettoyage des locaux de l'Agence Urbaine de Laïyoune Sakia El Hamra et de son annexe de Boujdour	Province de Laïyoune	300.000,00	Appel d'offres ouvert	Nov 2026	PME
02	Prestation d'assistance financière et comptable au titre de l'exercice 2025	Province de Laïyoune	25.000,00	Appel d'offres ouvert	Nov 2026	PME
03	Elaboration de la charte architecturale et paysagère de la ville d'Es-Smara.	ville d'Es-Smara.	500.000,00	Appel d'offres ouvert	Nov 2026	-
04	Elaboration du plan de déplacements urbains de la ville d'Es-Smara.	ville d'Es-Smara.	500.000,00	Appel d'offres ouvert	Nov 2026	-

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
01	Acquisition de logiciel de gestion des ressources humaines.	1.000.000,00

Année budgétaire 2028

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
	Aucune prévision	

B/Fournitures

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	ESTIMATION PREVISIONNELLE (EN DH TTC)	LIU D'EXECUTION	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
01	Acquisition Matériel Informatique	300.000,00	Province de Laïyoune	Appel d'offres ouvert	Nov 2026	PME

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
01	Achat de matériel informatique	Province de Laïyoune
02	Fourniture et installation de mobilier de bureau pour le compte de l'Agence Urbaine de Laïyoune Sakia El Hamra	Province de Laïyoune
03	Achat de matériel technique	Province de Laïyoune

Année budgétaire 2028

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
01	Achat de matériel technique	Province de Laïyoune

C/Travaux

Année budgétaire 2026

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION	ESTIMATION PREVISIONNELLE (EN DH TTC)	MODE DE PASSATION	MOIS DE PUBLICATION	OBSERVATION
	Aucune prévision					

Prestation agréée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

Année budgétaire 2027

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
	Aucune prévision	

Année budgétaire 2028

N°	OBJET	LIU D'EXECUTION
----	-------	-----------------

N°1091 /PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 والعلوم والتكنولوجيا
 الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا
 Direction Provinciale de Taroudant

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE
PRIX N°: 21/2026/INV** en Lot Unique.

Le 24/03/2026 à 10 :00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 21/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'estimation	Cautionnement provisoire
LES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT AL WAHA A LA CT AHMER LAGLALCHA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA À TAROUDANT.	118 800,00 Dh (TTC) Cent Dix Huit Mille Huit Cent Dirhams.	2000,00 Dh Deux Mille Dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. - La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
- Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée) D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) + D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) + D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages) délivré par le Ministère de l'Équipement.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°1098 /PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 والعلوم والتكنولوجيا
 الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا
 Direction Provinciale de Taroudant

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE
PRIX N°: 23/2026/INV** en Lot Unique.

Le 24/03/2026 à 12 :00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE SUR OFFRES DE PRIX N° : 23/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'estimation	Cautionnement provisoire
LES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE PRIMAIRE ALYASSAMINE A LA CT OULED TEIMA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA À TAROUDANT.	83 160,00 Dh (TTC) QUATRE VINGT TROIS MILLE CENT SOIXANTE Dirhams.	1600,00 Dh Mille Six Cent Dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. - La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
- Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée) D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) + D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) + D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages) délivré par le Ministère de l'Équipement.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°1097 /PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 والعلوم والتكنولوجيا
 الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا
 Direction Provinciale de Taroudant

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE
PRIX N°: 22/2026/INV** en Lot Unique.

Le 24/03/2026 à 11 :00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 22/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'estimation	Cautionnement provisoire
LES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT AL GARGARATE A LA CT TAZEMOURTE, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA À TAROUDANT.	177 120,00 Dh (TTC) Cent Soixante Dix Sept Mille Cent Vingt Dirhams.	3500,00 Dh Trois Mille Cinq Dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. - La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
- Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée) D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) + D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) + D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages) délivré par le Ministère de l'Équipement.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°1095 /PA


 المملكة المغربية
 وزارة التربية والتعليم
 والعلوم والتكنولوجيا
 الأكاديمية الوطنية للتربية والتعليم والعلوم والتكنولوجيا
 Direction Provinciale de Taroudant

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE
PRIX N°: 24/2026/INV** en Lot Unique.

Le 24/03/2026 à 13:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Souss Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhayta (BP 04) Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 24/2026/INV en lot unique :

OBJET	Montant de l'estimation	Cautionnement provisoire
LES ÉTUDES TECHNIQUES ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAT ISSEN A LA CT ISSEN, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF SOUSS MASSA À TAROUDANT.	118 800,00 Dh (TTC) Cent Dix Huit Mille Huit Cent Dirhams.	2000,00 Dh Deux Mille Dirhams.

- Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma. Et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures. - La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des plis et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique sur www.marchespublics.gov.ma
- Certificat de qualification et de classification demandée à savoir : (Copie légalisée) D14 (Calcul des structures pour bâtiments à tous usages) + D15 (Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages) + D16 (Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages) délivré par le Ministère de l'Équipement.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N°1096 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

اعلان عن تنظيم طلب عروض رقم 2026/02

لكراء عقارات مملوكة للجماعات السلالية لإنجاز مشاريع فلاحية

تعلن وزارة الداخلية عن تنظيم طلب عروض إعادة كراء عقارات مملوكة للجماعات السالفة
التالية: أيت عتو - أيت بوغلي. قصد إنجاز مشاريع استثمارية في المهدان الفلاحي، كما هي مبينة في الجدول
التالي:

اسم التكت	الجماعة السبيلية (SGL)	المراجع المغربية	الجماعة أو الانتماء	الشراكة	الجماعة	رقم التغطية	موقع التعداد		المساحة بالهكتار	المنطقة التعداد
							Y	X		
جمعية التتالي	تد. تدو	رقم تغطي 20000	ميدانت	تد. تدو	كروم التتاليين	PL20	970051,296	970735,474	17,864	تد. تدو التتاليين
جمعية التتالي	تد. تدو	رقم تغطي 20000	ميدانت	تد. تدو	كروم التتاليين	PL20	989868,913	820459,837	20,888	تد. تدو التتاليين
ميدوان	تد. تدو	رقم تغطي 427043	ميدانت	التتالي	التتالي	3	714660,577	910461,837	8884,4	تد. تدو التتاليين
ميدوان	تد. تدو	رقم تغطي 427043	ميدانت	التتالي	التتالي	5	215752,240	912748,199	881,4	تد. تدو التتاليين

يمكن الإطلاع على النماذج الموقعية لهذه العقارات وسحب دفاتر التحملات المتعلقة بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم مكناس، أو تحميلها (دفاتر التحملات) من الموقع الإلكتروني لمديرية الشؤون القروية : www.terrescollectives.ma

لمزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم: 0535360865

ويمكن للمنتافسين إيداع أظرفهم مقابل وصل، لدى قسم الشؤون القروية/ مصلحة تلمين الممتلكات الجماعية بمقر عمالة إقليم ميدلت، ابتداء من تاريخ 02 مارس 2026، على الساعة الثامنة والنصف صباحا كموعداً لبداية قبول العروض إلى غاية تاريخ 17 أبريل 2026، على الساعة الرابعة والنصف زوالاً، الذي هو آخر أجل لقبول الأظرفة.

وستجتمع لجنة فتح الأنفوفة يوم 21 أبريل 2026 على الساعة الحادية عشرة صباحاً، بقاعة
إعانت بالعمالة.

N°1201 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

إعلان عن تنظيم طلب عروض رقم 2026/01

لكراء عقار مملوك للجماعة السلالية لإنجاز مشاريع فلاحية

تعلن وزارة الداخلية عن تنظيم طلب عروض لكراء عقار مملوك للجماعة السلالية: **الفصل الكبير**
وأيت سعيد عمرو، قصد إنجاز مشاريع استثمارية في الميدان الفلاحي، كما هي مبينة في الجدول التالي:

التميز الاقتصادي لشركاء	المساهمة	موقع العنصر		رقم التعلية	القدرة	العبء أو الانكماش	المراجع العنصرية	الجدلية (الجدلية /الانكماش)	اسم التعلية
		Y	X						
عنصر العنصر عنصر	26,4893	108914.37	93629.23	P1	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	37,2945	108994.49	93629.31	P2	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	26,4367	108929.93	93747.89	P3	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	28,2363	108926.46	93763.46	P4	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	13,7981	108976.96	938136.22	P5	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	12,8897	109136.77	938424.20	P6	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	21,7794	109116.94	938757.02	P7	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	14,580	109179.87	938865.28	P8	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	21,9621	109163.99	938993.33	P9	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	32,6245	109332.81	937751.89	P10	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	38,9334	109889.13	937237.21	P11	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر
عنصر العنصر عنصر	25,8286	109247.47	934949.53	P12	كثافة	معدلات	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر	عنصر العنصر عنصر العنصر

يمكن الإطلاع على النصوص المفصلة لهذه العقارات وسحب دفاتر التحملات المتعلقة بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم ميدلت، أو تحميلها (دفاتر التحملات) من الموقع الإلكتروني لمديرية الشؤون القروية: www.terrescollectives.ma

0535360865 :المزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم:

ويمكن للمتناقسين إيداع أظرفهم مقابل وصل. لدى قسم الشؤون القروية/ مصلحة تلمين
الممتلكات الجماعية بمقر عمالة إقليم ميدلت، ابتداء من تاريخ 02 مارس 2026، على الساعة الثامنة
والنصف صباحاً كموعّد لبداية قبول العروض إلى غاية تاريخ 17 أبريل 2026، على الساعة الرابعة
والنصف زوالاً، الذي هو آخر أجل لقبول الأظرف.

وستجتمع لجنة فتح الأنفذة يوم 21 أبريل 2026 على الساعة العاشرة صباحاً، بقاعة
إعاعات بالعمالة.

N°1200 /PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية

إعلان عن تنظيم طالب عروض رقم 2026/03

لكراء عقارات مملوكة للجماعات السلالية لإنجاز مشاريع فلاحية

تعلن وزارة الداخلية عن تنظيم طلب عروض لإعادة كراء عقارات مملوكة للجماعات المحلية التالية: **زيب الأوسيط - قصر ايت بوشيموط وايت واعلو - تزروفت - ايت و افلا.** قصد إنجاز مشاريع استثمارية في الميدان الفلاحي، كما هي مبينة في الجدول التالي :

[illegible]

يمكن الإطلاع على التصاميم المرفوعة لهذه العقارات وسحب دفاتر التحملات المتعلقة بهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم ميدلت، أو تكميلية (دفاتر التحملات) من المواقع الإلكترونية لمندوبية الشؤون القروية : www.terrescollectives.ma

الإلكتروني لمديرية الشؤون القروية : www.terrescollectives.ma

0535360865 والمزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم:

ويمكن للمتناهين إيداع أظرفهم مقابل وصل، لدى قسم الشؤون القروية/ مصصلحة تلتمين
 المنظمات الجماعية بمقر عمالة إقليم مبدلت. ابتداء من تاريخ 02 مارس 2026، على الساعة الثامنة
 والنصف صباحا كموعود لبدء قبول العروض إلى غاية تاريخ 17 أبريل 2026، على الساعة الرابعة
 والنصف زوالا، الذي هو أواخر أجل لقبول الأظرفة.

وستجتمع لجنة فتح الأنظرفة يوم 21 أبريل 2026 على الساعة الحادية عشرة صباحا، بقاعة الاجتماعات بالعمالة.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE FIGIGUS
COMMUNE DE TALINT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONAUX N° : 02-09/ZAG/2026

SEANCE PUBLIQUE

Le 24, 25 Mars 2026, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Draa-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plus relatifs aux appels d'offres ouverts nationaux sur offres de prix pour :

AON N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COUTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISIONNEL (DHS)	DATES ET HEURES D'OUVERTURE DES PLIS
02/ZAG/2026	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BADR A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	250 000.00 Deux Cent Cinquante Mille Huit	5 000.00 Cinq Mille	24/03/2026 A 10 H 00
03/ZAG/2026	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SATELLITE ET DE 30 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 13 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	200 004.00 Deux Cent Mille Quatre	4 000.00 Quatre Mille	
04/ZAG/2026	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 ESPACES DES JEUX, DE 19 MURS DE CLOTURES, DES TERRAINS DE SPORTS ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 21 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	120 000.00 Cent Vingt Mille	2 400.00 Deux Mille Quatre Cents	
05/ZAG/2026	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI TOUTS CORPS D'ETAT DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 18 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES, RÉPARTIS SUR 09 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	90 000.00 Quatre Vingt Dix Mille	1 800.00 Mille Huit Cents	
06/ZAG/2026	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BADR A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	220 008.00 Deux Cent Vingt Mille Huit	4 400.00 Quatre Mille Quatre Cents	25/03/2026 A 10 H 00
07/ZAG/2026	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX	120 000.00 Cent Vingt Mille	2 400.00 Deux Mille Quatre Cents	
08/ZAG/2026	DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SATELLITE ET DE 30 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 13 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	90 000.00 Quatre Vingt Dix Mille	1 800.00 Mille Huit Cents	25/03/2026 A 10 H 00
09/ZAG/2026	L'ETUDE GEOTECHNIQUE, LA RECEPTION DES FONDS DES FOUILLES ET LE CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 ESPACES DES JEUX, DE 19 MURS DE CLOTURES, DES TERRAINS DE SPORTS ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 21 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	220 008.00 Deux Cent Vingt Mille Huit	4 400.00 Quatre Mille Quatre Cents	

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 10 du règlement de consultation.

N°1203 /PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE FIGIGUS
COMMUNE DE TALINT

Programme prévisionnel triennal

Maître d'Ouvrage : Commune de Talint

Le Programme prévisionnel des marchés que la Commune Territoriale de Talint envisage de lancer pour l'année budgétaire 2026 et les deux années suivantes 2027 et 2028 est présenté ci-après :

a) Prestation de Travaux

Année budgétaire 2026					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Amenagements	C. Talint	68000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
2	Vivaces	C. Talint	90000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
3	Chemins vicinaux et pistes	C. Talint	40000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
4	Poteaux et câblages	C. Talint	290000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
5	Construction de terrain de proximité	C. Talint	500 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
6	Extension de réseau électrique par l'installation de poteaux et de câbles dans les zones urbaines et rurales.	C. Talint	3 000 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Construction de siège de la commune	C. Talint	6 000 000.00	Appel d'offres ouvert	

Année budgétaire 2027					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Construction d'un complexe sportif	C. Talint		Appel d'offres ouvert	
2	Équipement de l'unité de tourism.	C. Talint		Appel d'offres ouvert	

b) Prestation de Fournitures

Année budgétaire 2026					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Véhicules motocycles cycles et engins	C. Talint	1 400 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
2	Matériel informatique, logiciels et licence électronique	C. Talint	100 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
3	Habilllement des agents y ayant droit	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
4	Fournitures de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés	C. Talint	120 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
5	Achat de carburants et lubrifiants	C. Talint	200 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
6	Pièces de rechange et pneumatique pour les véhicules et engins	C. Talint	100 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
7	Achat de produits désinfectants	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
8	Achat de matériel d'entretien	C. Talint	50 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
9	Achat de petit matériel fongible de décoration et de paviment.	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
10	Achat d'objets d'art ou cadeaux remis en prix.	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
11	Entretien courant de bâtiments administratifs	C. Talint	60 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
12	Fournitures pour matériel technique et informatique	C. Talint	40 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
13	Achat de livres remis en prix	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
14	Achat de petit matériel de signalisation	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Acquisition de matériel de bureaux pour moderniser l'administration.	C. Talint	200 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 02/01/2027 au 31/12/2027

Année budgétaire 2028					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Équipement de service de l'état civil	C. Talint	200 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 02/01/2027 au 31/12/2027

c) Prestation de Service

Année budgétaire 2026					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Etudes et assistance techniques	C. Talint	1000000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
2	Frais d'hébergement, de restauration et de réception.	C. Talint	360 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
3	Entretien et réparation de véhicules et engins	C. Talint	80 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
4	Entretien et réparation courants de cimetières	C. Talint	40 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
5	Entretien et réparation courants de matériel informatique	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
6	Entretien courant de matériel et mobilier de bureau	C. Talint	30 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
7	Entretien courant d'espaces verts, jardins et forêts	C. Talint	60 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
8	Entretien d'installations d'éclairage public	C. Talint	80 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026
9	Entretien et réparation courants de réseaux et installation d'électricité	C. Talint	90 000.00	Appel d'offres ouvert	Du 28/02/2026 au 31/12/2026

Présentation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

Année budgétaire 2027					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Etudes et assistance techniques				Du 02/01/2027 au 31/12/2027

Année budgétaire 2028					
N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation Prévisionnelle	Mode de Passation	Mois de publication
1	Etudes et assistance techniques				Du 02/01/2028 au 31/12/2028

N°1202 /PA

CONSTITUTION
1/- Aux termes d'un acte SSP du 10/02/2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.

Dénomination : «OUTAMSG EXPRESS» SARL.
Objet : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger : TRANSPORT DES BAGAGES NON ACCOMPAGNÉS AU COMPTE D'AUTRUI MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.

Siege Social : CASABLANCA, 63 AVENUE A IDRISIA 2.
Capital Social : 100.000,00 DHS (Cent Mille dirhams).
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèces à savoir : Mr. OUTALAIN MOHAMED 100.000,00 DHS

Soit un total de : 100.000,00 DHS
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre de commerce.

Gérance : Mr. OUTALAIN MOHAMED désigné comme gérant pour une durée illimitée. Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 718211.

N°1207/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KHOURIBGA
CERCLE DE BEJAAD
CAIDT CHOUGRANE
COMMUNE CHOUGRANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°01/PCE/2026

Le mardi 24 mars 2026 à 11 Heures, il Sera procédé dans le bureau de Mr le président de la Commune de Chougrane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert national sur offres des prix N°01/PCE/2026 pour travaux de réalisation des points de collecte d'eau à la commune chougane province de khouribga .

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés : www.marchespublics.gov.ma ;
L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Sept Cent Quatre Vingt Treize Mille Deux Cent Dirhams (793.200,00 DHS).

✓ Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze Mille (15.000,00) .

✓ le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2.22-431 relatif aux marchés publics, et aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué au prêt de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les candidats doivent :
Déposer leurs dossiers par voie de soumission électronique via le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N°1208/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT NATIONAL
N°: 05/2026/CZ

Le MARDI 24/03/2026 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 05/2026/CZ ayant pour objet : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART CHOREGRAPHIQUE A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois Mille Dirhams, 00 Cts (3000,00 DHS).
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent cinquante mille Dirhams, 00 Cts TTC (150.000,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles de 30 à 34

du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
obligatoirement envoyer les offres, par voie électronique à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation. Le dossier technique doit comprendre :
les prestataires d'études installés au maroc doivent fournir : les certificats d'agrément, établis conformément à l'arrêté du ministre de l'équipement et des transports n°1003-15 du 20/joumada I 1436 (11 mars 2015) complétant le tableau annexé au décret n°2-98-984 du 4 hja 1419 (22 mars 1999) instituant pour la passation de certains marchés de services pour le compte de l'Etat, un système d'agrément des personnes physiques ou morales exécutant des prestations d'études et de maîtrise d'œuvre

et/ D14
et/ D15
et/ D16
et/ D17
et/ D21

N°1209/PA

Sté "GRANDE SOCIÉTÉ HAITHAM" SARL
Constitution

Aux termes d'un acte S.S.P à Taourirt en date du 29/01/2026, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : «GRANDE SOCIÉTÉ HAITHAM» SARL
Objet : Restauration ; Négociant ; Travaux Divers ou Constructions.
Siège Social : Hay Bougdim Rue 18 N° 16 El Aïoun Sidi Mellouk.
Durée : 99 ans.
Capital Social : Cent Mille Dirhams (100.000,00dhs).
Associés : Mr ES-SADKIA Mohammed 500 parts ; Mlle GUENDOL AMAL CIN FC58675.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1ère Instance de Taourirt le 18/02/2026, sous le N°1241, RC N°2251.

N°1210/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° : 02/2026/CHUMVIA

Le 13/04/2026 à 09H30, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix concernant :

ACHAT DE PRODUITS CHIMIQUES ET CONSOMMABLES POUR LES BESOINS DE LABORATOIRE DE MICROBIOLOGIE RELEVANT DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI AGADIR (11 LOTS).

LOT N°	DISIGNATION DU LOT	LOT N°	DISIGNATION DU LOT
1	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE ABBOTT ALINITY I A126217	7	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE FANC I2 6204/6234
2	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE In genius N° SERIE : 2072506C1388E	8	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE Aerospray GRAM
3	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE BACTEC FX TOP 1 T20729, BACTEC FX TOP 2 T20737	9	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE Aerospray BK
4	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE BACTEC MGIT960 MG7457	10	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE GenePure Pr110024030
5	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE BD Phoenix M50 N° SERIE : PF6650	11	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE Vitek 2 Compact 27293
6	produits chimiques et consommables pour : L'AUTOMATE UF-5000 17313/17314		

Le dossier d'appel d'offres est mis à la disposition des concurrents sur le portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les estimations des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage sont fixées comme suit (Toutes Taxes Comprises) :

LOT N°	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES	LOT N°	ESTIMATION TTC EN CHIFFRES	ESTIMATION TTC EN LETTRES
1	3 666 289,20	Trois millions six cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt-neuf dirhams et vingt centimes	7	417 600,00	Quatre cent dix-sept mille six cents dirhams
2	3 085 098,00	Trois millions quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-dix huit dirhams	8	35 629,20	Trente-cinq mille six cent vingt-neuf dirhams et vingt centimes
3	4 227 667,20	Quatre millions deux cent vingt-sept mille six cent soixante-sept dirhams et vingt centimes	9	60 838,80	Soixante mille huit cent trente-huit dirhams et quatre-vingts centimes
4	853 497,60	Huit cent cinquante-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix sept dirhams et soixante centimes	10	2 865 471,60	Deux millions huit cent soixante-cinq mille quatre cent soixante et onze dirhams et soixante centimes
5	2 487 823,20	Deux millions quatre cent quatre-vingt-sept mille huit cent vingt-sept dirhams et vingt centimes	11	648 117,60	Six cent quarante-huit mille cent dix-sept dirhams et soixante centimes
6	546 651,60	Cinq cent quarante-six mille six cent cinquante et un dirhams et soixante centimes			

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

LOT N°	MONTANT DU CAUTIONNEMENT EN DH	MONTANT DU CAUTIONNEMENT EN LETTRE EN DH
1	45 800,00	Quarante-cinq mille huit cents Dirhams
2	38 500,00	Trente-huit mille cinq cents Dirhams
3	52 800,00	Cinquante-deux mille huit cents Dirhams
4	10 600,00	Dix mille six cents Dirhams
5	31 000,00	Trente et un mille Dirhams
6	6 800,00	Six mille huit cents Dirhams
7	5 200,00	Cinq mille deux cents Dirhams
8	400,00	Quatre cents Dirhams
9	700,00	Sept cents Dirhams
10	35 800,00	Trente-cinq mille huit cents Dirhams
11	6 000,00	Huit mille Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

Le dépôt des plis doit s'effectuer obligatoirement par voie électronique sur le Portail des Marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres peuvent être :

- Soit déposés au service de la commande publique de la Direction Générale du Centre Hospitalo-Universitaire MOHAMMED VI AGADIR sis à la Route nationale N°1, Agadir au plus tard le 10/04/2026 avant 16H00.
- Soit remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

N°1211/PA

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 et 07 du règlement de consultation.



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
et de la Formation Professionnelle
Direction provinciale de Kenitra

AVIS RECTIFICATIF ET DE REPORT N°: 01 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N°: 03/DPK/2026 SEANCE PUBLIQUE

Il est porté à la connaissance du public que :

- 1- Le nombre total des livres relatif au **prix n°: 03 - KIT DES LIVRES EN ARABE** est de **432** livres au lieu de 442.
- 2- L'estimation du présent appel d'offre est de **634 919,16 dhs TTC (SIX CENT TRENTE QUATRE MILLE NEUF CENT DIX-NEUF DIRHAMS ET SEIZE CENTIMES)** au lieu de 643 739,16 dhs TTC.
- 3- La **date d'ouverture** des plis du présent AOS est **reportée** comme suit :
La séance d'ouverture des plis est prévue le **jeudi 12 Mars 2026 à 11h30**
- 4- Le reste est sans changement.

N°1206/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE MARCHES

AVIS RECTIFICATIF De l'A.O.O national n° 01/2026/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° :

01/2026/CZ ayant pour objet :

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX TERRAINS EN GAZON SYNTHETIQUE AU COMPLEXE SOCIO SPORTIF DE LA VILLE DE ZEMAMRA.

Que des modifications sont faites et elles sont comme suit :

- ✦ La séance d'ouverture des plis prévue le : **04/03/2026 à 11h00** sera **reportée au Jeudi 26/03/2026 à 10h00.**

N°1205/PA



AVIS DES CONSULTATIONS ARCHITECTURALES OUVERTES N° : 01-03/CA/2026 SEANCE PUBLIQUE

Le 23 Mars 2026, à partir de 10 h 00 au matin, il sera procédé dans les bureaux de la direction provinciale de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation (Draa-Tafilalet à Zagora (salle des réunions), sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis des architectes relatifs aux consultations architecturales ouvertes pour :

CONSULTATION ARCHITECTURALE OUVERTE N°	OBJET DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE	ESTIMATION DES COÛTS DES TRAVAUX (DHS HORS TAXE)
01/CA/2026	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE QUALIFIANT BADR A LA CT : TAZARINE, PROVINCE DE ZAGORA.	11 250 000,00 Onze Millions Deux Cent Cinquante Mille
02/CA/2026	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE SATELLITE ET DE 30 SALLES AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 13 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	7 250 000,00 Sept Millions Deux Cent Cinquante Mille
03/CA/2026	ETUDES, CONCEPTION ARCHITECTURALE ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 ESPACES DES JEUX, DE 19 MURS DE CLOTURES, DES TERRAINS DE SPORTS ET DES BLOCS SANITAIRES, AUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES REPARTIS SUR 21 CT - PROVINCE DE ZAGORA.	4 750 000,00 Quatre Millions Sept Cent Cinquante Mille

Les dossiers des consultations architecturales ouvertes sont téléchargeables à partir du portail des marchés publics accessibles à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du Décret relatif aux marchés publics.

- ✦ Les architectes peuvent déposer leurs dossiers Conformément aux dispositions des articles 105 et 135 du décret N°2-22-431 précité, et de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Economie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Les plis sont, au choix des architectes :
- ✦ Soit déposés, contre récépissé, dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué ;
- ✦ Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- ✦ Soit déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma ;
- ✦ Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 11 du règlement de consultation.

N°1204/PA

Sport

Botola Pro D1

WAC-RSB en tête d'affiche



Les compétitions de la Botola Pro D1 «Inwi» de football ont repris depuis vendredi, à l'occasion de la 14e journée, avec comme affiche le match WAC-RSB.

Le Complexe sportif Mohammed V de Casablanca sera le théâtre d'un duel prometteur entre le Wydad de Casablanca (co-dauphin avec 23 points, à égalité avec le Maghreb de Fès et le CODM), auteur d'un bon début de saison, et la Renaissance de Berkane (6e avec 18 points et quatre matchs en retard).

Le Wydad espère poursuivre sa série de résultats positifs et s'emparer de la première place,

tandis que le club orange cherchera, sans aucun doute, à renverser la situation et à se rapprocher davantage du peloton de tête.

Parmi les rencontres qui attireront l'attention figure également celle opposant le Raja de Casablanca, leader avec 24 points après son nul, mercredi soir à Berkane, face à la RSB (1-1), au Hassania d'Agadir (8e, 15 points). Le club casablancais vise les trois points pour consolider sa position aux commandes du classement général, alors que l'équipe du Souss espère s'éloigner des places dangereuses, afin d'éviter le scénario de la saison passée, où elle avait frôlé la relégation.

Concernant les autres rencontres de cette

14e journée, l'Ittihad de Tanger (10e, 12 points) accueillera l'Union Touarga (14e, 8 points) dans un match crucial pour le bas du classement. De son côté, l'Olympic de Safi, sous la houlette de son nouvel entraîneur tunisien Chokri Khatoui, affrontera l'Olympique Dcheira dans une confrontation où chaque équipe cherchera à redresser la barre.

Le Difaâ d'El Jadida (7e, 17 points) affrontera l'Union Yacoub El Mansour (avant-dernier, 7 points), avec l'ambition d'enregistrer davantage de points et de se rapprocher du top cinq. Enfin, la Renaissance de Zemamra (11e, 12 points) se déplacera chez le FUS Rabat (13e, 9 points) dans un duel équilibré entre deux équipes en quête de points précieux pour assurer leur maintien.

A noter que deux matchs comptant pour cette manche devaient être disputés vendredi opposant l'AS FAR au COD Meknès et le Maghreb Fès au Kawkab Marrakech.

Cette 14e journée s'annonce comme un tournant important dans la course au titre, compte tenu de l'écart réduit entre les équipes de tête, laissant présager une étape décisive susceptible de redessiner le classement général avant la fin de la phase aller du championnat.

Programme Samedi à 22h00

IRT-UTS

OCS-OD

DHJ-USYM

Dimanche à 22h00

HUSA-Raja

FUS-RCAZ

WAC-RSB

NB : AS FAR-CODM et MAS-KACM devaient être disputés vendredi

Botola Pro D2

Des chocs déterminants pour le podium et pour le maintien

La 17ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football s'annonce capitale à tous les niveaux du classement, avec des affiches déterminantes aussi bien pour le podium que pour le maintien.

Le Top 3 sous pression

Leader avec 30 points, le Moghreb de Tétouan se déplace chez son poursuivant, la Jeunesse El Massira (3e, 26 pts). Un duel au sommet : une victoire des visiteurs creuserait l'écart, tandis qu'un succès des locaux relancerait totalement la course.

Deuxième avec 29 unités, le Widad Témara accueille le Widad de Fès (8e, 20 pts). Sur le papier favori, le Widad Témara devra néanmoins se méfier d'une formation fassie capable de jouer les trouble-fêtes.

En embuscade, la Mouloudia Oujda (4e, 25 pts) reçoit l'US Bejaâd (10e, 20 pts). Une opportunité pour les Oujdis de se rapprocher du podium en cas de faux pas devant.

Un milieu de tableau très compact

De la 5e à la 11e place, six équipes se tiennent en cinq points. L'Amal Tiznit (5e, 24 pts) se déplace chez le Raja Béni Mellal, en quête de survie. La JS Soualem (6e, 22 pts) affronte la lanterne rouge, le RAC Casablanca, tandis que le Chabab Mohammedia (7e, 22 pts) croise l'USM d'Oujda.

Le Stade Marocain (9e, 20 pts) défiera le Chabab Atlas Khénifra, concerné par le bas de tableau.

La lutte pour le maintien

Le KAC Kénitra (11e, 19 pts) et la Jeunesse Ben Guerir (14e, 15 pts) disputent un duel crucial. En bas, chaque point pèsera lourd : la zone rouge reste à portée pour plusieurs formations.

A mi-parcours retour, cette 17e journée pourrait marquer un tournant décisif dans une Botola D2 plus serrée que jamais.

Programme

Samedi à 15h00

15h00 : JSM-MAT

Samedi à 22h00

WST-WAF

RBM-A.Tiznit

MCO-US.Bejaâd

Dimanche à 15h00

KAC-CJBG

JSS-RAC

Dimanche à 22h00

CAK-SM

SCCM-USMO

Jorge Vilda : Les joueuses sont extrêmement motivées pour disputer la CAN

Le sélectionneur de l'équipe nationale féminine de football, Jorge Vilda Rodriguez a affirmé, jeudi soir à Rabat, que les joueuses de la sélection marocaine sont très motivées pour disputer la Coupe d'Afrique des nations (CAN) et atteindre la finale de cette compétition.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une séance d'entraînement effectuée au stade Al Madina en prévision du match amical face au Burkina Faso, devant avoir lieu vendredi (22h00) sur la pelouse du même stade, le coach a souligné que « les joueuses travaillent très dur et les séances d'entraînement sont intenses, pas seulement sur le terrain mais aussi en salle de sport ».

« Je suis très satisfait de l'ambiance et de la façon dont se déroule ce stage de préparation, car les joueuses sont concentrées et motivées », s'est-il félicité.

Revenant sur les deux matchs amicaux face au Burkina Faso, vendredi et mardi prochain à Rabat, Jorge Vilda a fait savoir que « nous sommes concentrés sur la prochaine CAN et sur les matchs amicaux. Le Burkina Faso est un adversaire que nous n'avons pas réussi à battre par le passé, et c'est maintenant le moment de bien préparer l'équipe pour faire un bon match et gagner ».

La capitaine de l'équipe nationale, Ghiz-



lane Chebbak a, de son côté, indiqué que la double confrontation contre le Burkina Faso sera difficile parce qu'il est qualifié pour la prochaine CAN féminine », ajoutant que c'est une bonne occasion de se mesurer à cette "équipe solide".

Sa coéquipière Hanane Aït El Haj a relevé que « nous nous préparons pour le match contre le Burkina Faso, qui est très important pour nous. Nous allons travailler sur les petits détails et suivre les consignes du staff tech-

nique pour être prêtes ».

« Nous travaillons match par match pour être prêtes à 100% pour la Coupe d'Afrique des nations », a-t-elle assuré, ajoutant que « la Fédération Royale marocaine de football a mis à notre disposition tous les moyens pour une préparation optimale. Nous allons tout donner pour être à la hauteur des attentes ».

Les confrontations contre le Burkina Faso font partie du planning de préparation des Lionnes de l'Atlas aux prochaines échéances.

Réunion du comité directeur de la FRMF

Les compétitions internationales et les amendements des statuts de la LNFP à l'ordre du jour



Le comité directeur de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a tenu, jeudi à Salé, une réunion consacrée notamment aux compétitions internationales et aux amendements des statuts de la Ligue nationale de football professionnel (LNFP).

A cette occasion, le président de la FRMF, Fouzi Lekjaa s'est attardé sur deux

axes majeurs, le premier est lié à la dimension internationale du football marocain aussi bien à court et moyen termes, alors que le deuxième axe concerne la LNFP, peut-on lire dans un communiqué publié sur le site officiel de la FRMF. Selon la même source, le président de la FRMF a souligné que la saison footballistique actuelle restera exceptionnelle (CHAN, Coupe Arabe de la FIFA, CAN-

Maroc 2025), relevant que la 35^{ème} édition de la CAN Maroc-2025 fera l'objet d'une évaluation complète lors d'une réunion spéciale qui se tiendra dans les prochains jours.

M. Lekjaa a indiqué, également, que le jury d'appel de la Confédération Africaine de Football (CAF) ne s'est toujours pas prononcé sur les faits et incidents survenus pendant la finale de la CAN qui avaient fait l'objet de décisions injustes envers l'équipe nationale du Maroc par le jury disciplinaire de la CAF, notant que la Fédération suit de très près ce dossier via les voies réglementaires qui garantissent la protection des principes et valeurs du football.

S'agissant des amendements des statuts de la LNFP, le communiqué souligne que le

président de la LNFP, Abdesselam Belegchour a exposé en détail les amendements des statuts de la LNFP pour approbation.

Il s'agit du statut de la LNFP pour l'organisation des Assemblées générales, du statut de la Commission de contrôle et d'audit des conditions d'adhésion et d'éligibilité au sein des clubs outre des recommandations juridiques liées à la pratique du football par la LNFP.

Le président de la LNFP a rappelé les obstacles et difficultés auxquelles fait face la Commission de la programmation, relève le communiqué, indiquant que le Comité directeur de la FRMF a validé la proposition de la LNFP de poursuivre les matchs du championnat national comme prévu initialement.

La FRMF dément les informations sur la désignation d'un nouvel entraîneur des Lions de l'Atlas

La Fédération royale marocaine de football (FRMF) a démenti, jeudi, les informations relayées par certains médias concernant la désignation d'un nouvel entraîneur des Lions de l'Atlas.

Dans un communiqué, la FRMF assure qu'elle "informera l'opinion publique -comme elle l'a toujours fait- de toutes les nouveautés relatives à la sélection nationale en temps opportun".

Ligue des champions

Un tour des huitièmes "show"

Le Paris SG, tenant du titre, affrontera Chelsea en 8^{es} de finale de la Ligue des champions alors qu'un énorme choc mettra aux prises le Real Madrid à Manchester City, selon le tirage au sort effectué vendredi à Nyon (Suisse) au siège de l'UEFA.

Les matches aller sont prévus les 10 et 11 mars et les matches retour les 17 et 18 mars.

Avec Chelsea, Paris va avoir l'occasion de prendre sa revanche sur la finale du Mondial des clubs en 2025 (défaite 3-0), le seul trophée qui lui a échappé la saison dernière. Les Blues, 5^{es} de Premier League, ont connu un début d'exercice délicat provoquant le limogeage de l'entraîneur Enzo Maresca et son remplacement par Liam Rosenior, venu de Strasbourg.

Après une petite embellie, les Londoniens marquent de nouveau le pas même s'ils pourront compter sur leurs deux attaquants Estevao et Cole Palmer, auteur d'un doublé face au PSG l'été dernier, pour inquiéter les Parisiens.

La tâche sera tout de même compliquée pour le club de la capitale française, le PSG étant loin d'être souverain et affichant un net déficit physique après son exercice à rallonge en 2024-2025 comme l'a montré sa qualification poussive en barrages face à Monaco (3-2, 2-2). Paris devra en outre disputer le match retour à Londres, à Stamford Bridge.

Le champion d'Europe va également croiser les doigts pour récupérer très vite son Ballon d'Or Ousmane Dembélé, qui avait déclaré forfait mercredi contre Monaco en raison d'une blessure à un mollet.

En cas de qualification, le PSG sera opposé en quarts de finale au vainqueur du 8^e de finale entre Liverpool et Galatasaray (aller 7 ou 8 avril, retour 14 ou 15 avril).

Le tirage a aussi réservé un affrontement de prestige entre le Real Madrid et Manchester City de Pep Guardiola avec en filigrane un duel entre les deux meilleurs attaquants de la planète, Kylian Mbappé et Erling Haaland. Les deux joueurs vont ainsi pouvoir prendre date avant le match France-Norvège prévu au premier tour du Mondial-2026.

Les autres cadors s'en sortent plutôt bien, le Bayern Munich étant opposé à l'Atalanta Bergame, l'ultime représentant italien, le FC Barcelone à Newcastle et Arsenal au Bayer Leverkusen.

Cristiano Ronaldo achète 25% du club espagnol d'Almeria

La star portugaise du ballon rond Cristiano Ronaldo a annoncé jeudi l'acquisition de 25% du club espagnol d'Almeria, actuellement en deuxième division, pour suivant ainsi la diversification de ses investissements.

Cette opération traduit l'"ambition" du joueur de "s'engager dans l'actionnariat des clubs de football professionnels", indique un communiqué qui ne précise pas les modalités financières de cette opération.

Cette prise de participation a été réalisée via sa nouvelle filiale d'investissements dédiée au sport, CR7 Sports Investments, récemment créée au sein de CR7 SA pour regrouper l'ensemble de ses actifs dans l'industrie sportive.

"Je me réjouis de travailler avec l'équipe dirigeante pour soutenir la prochaine phase de développement du club", s'est

félicité le quintuple Ballon d'Or, cité dans le communiqué.

De son côté, le président saoudien du club, Mohamed Al Khereiji, s'est félicité de l'arrivée de l'ex-attaquant du Real Madrid, se réjouissant qu'il comprenne "le potentiel" du projet.

Cristiano Ronaldo, qui évolue actuellement à Al-Nassr en Arabie saoudite, prépare activement son avenir en élargissant son portefeuille d'investissements dans des secteurs où il est déjà présent comme l'hôtellerie, la santé, le bien-être et les médias.

Agé de 41 ans, l'attaquant portugais doit participer l'été prochain à sa sixième Coupe du monde, organisée aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Il a déjà indiqué que le Mondial-2026 serait le dernier de sa carrière.

Le Benfica réaffirme que son joueur Prestianni n'est "pas raciste"

Le Benfica Lisbonne a réaffirmé jeudi que son joueur Gianluca Prestianni n'était pas raciste après avoir été accusé d'avoir traité de "singe" le joueur du Real Madrid Vinicius Junior, lors d'un match de Ligue des champions.

Ce communiqué intervient après des informations diffusées dans certains médias selon lesquelles l'attaquant aurait admis avoir proféré une insulte raciste.

Le Benfica a "catégoriquement démenti" que son joueur ait "informé ses coéquipiers ou la structure du club avoir proféré une insulte raciste à l'encontre de Vinicius Jr, joueur du Real Madrid".

Le club a ajouté que "comme cela a déjà été rendu public, le joueur a présenté ses excuses à ses coéquipiers pour

l'incident" regrettant "l'ampleur et les conséquences de celui-ci" et assurant "qu'il n'est pas raciste".

Le barrage aller entre le Benfica et le Real Madrid, disputé mardi dernier à Lisbonne et remporté 1-0 par les Madrilènes, a été interrompu une dizaine de minutes après que l'attaquant brésilien Vinicius Junior s'était plaint d'avoir été traité de "singe" par l'Argentin.

Des accusations que ce dernier a réfutées sur son compte Instagram, arguant que le Madrilène avait "malheureusement mal interprété ce qu'il a cru entendre".

Le joueur, provisoirement suspendu par l'UEFA qui a ouvert une enquête, n'a pas disputé mercredi le barrage retour de la Ligue des champions contre le Real Madrid, remporté 2-1 par les Madrilènes.